

EVIDENCE

OTTAWA, Thursday, November 17, 2022

The Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs met with videoconference this day at 11:31 a.m. [ET] to bill S-205, An Act to amend the Criminal Code and to make consequential amendments to another Act (interim release and domestic violence recognizance orders).

[English]

Mark Palmer, Clerk of the Committee: Honourable senators, as clerk of your committee, it is my duty to inform you of the unavoidable absence of the chair and deputy chair and to preside over the election of an acting chair. I am ready to receive a motion to that effect.

Senator Cotter: Thank you, Mr. Palmer. I move that Senator Dalphond serve as chair for today's meeting.

Mr. Palmer: We have a motion for Senator Dalphond. Are there any other nominations? No. It is moved by the Honourable Senator Cotter that Senator Dalphond do take the chair. Is it agreed?

Hon. Senators: Agreed.

Senator Pierre J. Dalphond (*Acting Chair*) in the chair.

The Acting Chair: Thank you, colleagues, for this trust. I am a member of steering, and this is the first time I have the opportunity to chair due to the unexpected unavailability of the chair and deputy chair. I hope that our chair will feel better and will be able to resume the chair position at our next meeting next week.

[Translation]

Today, we are continuing our study of Bill S-205, An Act to amend the Criminal Code and to make consequential amendments to another Act (interim release and domestic violence recognizance orders).

Honourable senators, as you know, owing to technical problems yesterday, the Senate meeting had to be cancelled. Therefore, we will resume at 1 p.m. today, which means that we have to reduce the number of witnesses.

I would ask my colleagues to keep their questions short. I will make sure that everyone has a chance to speak. There are not many of us here this morning, so you will have an opportunity to ask your questions.

Without further ado, we'll start with the first panel of witnesses and then move immediately to the second panel of witnesses.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le jeudi 17 novembre 2022

Le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles se réunit aujourd'hui, à 11 h 31 (HE), avec vidéoconférence, pour étudier le projet de loi S-205, Loi modifiant le Code criminel et une autre loi en conséquence (mise en liberté provisoire et engagement en cas de violence familiale).

[Traduction]

Mark Palmer, greffier du comité : Honorables sénateurs, en tant que greffier du comité, il est de mon devoir de vous informer de l'absence forcée de la présidente et du vice-président, et de présider à l'élection d'un président suppléant. Je suis prêt à recevoir une motion à cet effet.

Le sénateur Cotter : Merci, monsieur Palmer. Je propose que le sénateur Dalphond préside la réunion d'aujourd'hui.

M. Palmer : Une motion voulant que le sénateur Dalphond assume la présidence est proposée. Y a-t-il d'autres nominations? Non. L'honorable sénateur Cotter propose que le sénateur Dalphond occupe le fauteuil de la présidence. Y consentez-vous?

Des voix : Oui.

Le sénateur Pierre J. Dalphond (*président suppléant*) occupe le fauteuil.

Le président suppléant : Merci, sénateurs, pour votre confiance. Je suis membre du comité de direction, et c'est la première fois que j'ai l'occasion de présider une réunion en raison de l'absence inattendue de la présidente et du vice-président. J'espère que notre présidente se sentira mieux et pourra reprendre le fauteuil à notre réunion de la semaine prochaine.

[Français]

Aujourd'hui, nous continuons notre étude du projet de loi S-205, Loi modifiant le Code criminel et une autre loi en conséquence (mise en liberté provisoire et engagement en cas de violence familiale).

Honorables sénateurs, comme vous le savez, en raison des problèmes techniques qui sont survenus hier, la séance du Sénat a dû être annulée. Nous reprendrons donc nos travaux à 13 h, aujourd'hui, ce qui nous oblige à réduire le nombre de témoins.

Je demanderais à mes collègues de poser des questions courtes. Je m'assurerai que chacun ait la chance de s'exprimer. Comme nous ne sommes pas très nombreux ce matin, vous aurez l'occasion de poser vos questions.

Sans plus tarder, nous allons commencer par le premier groupe de témoins, puis nous passerons immédiatement au deuxième groupe de témoins.

We have representatives from two companies that provide geolocation services. The first company is SafeTracks GPS Canada Inc. represented by its president, Vince Morelli.

Mr. Morelli, the floor is yours.

[*English*]

The Acting Chair: Mr. Morelli, you have five minutes.

Vince Morelli, President, SafeTracks GPS Canada Inc.: Good morning. My name is Vince Morelli. I'm the president of SafeTracks GPS Canada Inc. We are located in Red Deer, Alberta.

In appreciation of this being the Canadian National Métis Week, SafeTracks is located on the land of Treaty 6. SafeTracks is honoured to be recognized as a certified Aboriginal business.

We are very honoured to be a part of this program, and we look forward to answering any and all of your questions [Technical difficulties].

The Acting Chair: I'm very sorry, Mr. Marshall and Mr. Morelli. As I said at the beginning, we were planning to go with you both until 10 past noon, which is 25 minutes from now. Would you be agreeable to being rescheduled for next week? That would give us a full hour. You could have five minutes each to present your positions and then answer questions. We would be rushing you now. I don't know if you're available, but the next meeting is on Wednesday at 4:15. Is that agreeable to you?

Mr. Morelli: Yes, sir.

Peter Marshall, Chief Executive Officer and Legal Director, Recovery Science Corporation: Yes, I'll make myself available.

The Acting Chair: That is appreciated. I'm so sorry. I don't take the chair often. It's not my fault that it's breaking apart. I don't want to blame anybody else, but I'm just saying that we have an unfortunate technical problem on the day when we are trying to shorten the panels. I appreciate very much that you both made yourselves available this morning. I apologize once more, and we'll see you next week.

[*Translation*]

The Acting Chair: For those who are tuning in, we apologize for the technical issue. We will now move to the second panel.

Nous recevons des représentants de deux sociétés qui offrent des services de géolocalisation. La première compagnie est SafeTracks GPS Canada Inc., représentée par son président, M. Vince Morelli.

Monsieur Morelli, vous avez la parole.

[*Traduction*]

Le président suppléant : Monsieur Morelli, vous disposez de cinq minutes.

Vince Morelli, président, SafeTracks GPS Canada Inc. : Bonjour. Je m'appelle Vince Morelli et suis président de SafeTracks GPS Canada Inc., une entreprise située à Red Deer, en Alberta.

Puisque nous sommes en pleine semaine nationale des Métis au Canada, je précise que SafeTracks est située sur le territoire visé par le Traité n° 6. SafeTracks a le privilège d'être une entreprise autochtone accréditée.

Nous sommes très honorés de faire partie de ce programme et avons hâte de répondre à toutes vos questions [Difficultés techniques].

Le président suppléant : Je suis vraiment désolé, messieurs Marshall et Morelli. Comme je l'ai dit d'emblée, nous avions prévu de nous entretenir avec vous jusqu'à 12 h 10, ce qui nous laisse actuellement 25 minutes. Accepteriez-vous de comparaître plutôt la semaine prochaine? Nous aurions ainsi une heure complète en votre compagnie. Vous pourriez prendre cinq minutes chacun pour présenter votre point de vue avant de répondre à des questions. Aujourd'hui, nous vous bousculerions. Je ne sais pas si vous pouvez vous libérer, mais la prochaine réunion est mercredi, à 16 h 15. Est-ce que cela vous convient?

M. Morelli : Oui, monsieur.

Peter Marshall, chef de la direction et directeur juridique, Recovery Science Corporation : Oui, je vais me libérer.

Le président suppléant : Je vous en remercie. Je suis vraiment désolé. Je n'assume pas la présidence souvent. Ce n'est pas ma faute si tout s'effondre de la sorte. Je ne veux pas jeter le blâme sur qui que ce soit, mais nous avons un malencontreux problème technique le jour même où nous tentons de réduire le temps consacré aux groupes de témoins. Je suis tout à fait conscient que vous avez dû vous libérer tous les deux ce matin. Veuillez m'excuser une fois de plus, et au plaisir de vous voir la semaine prochaine.

[*Français*]

Le président suppléant : Pour ceux qui nous écoutent, nous nous excusons pour le problème technique. Nous allons passer maintenant au deuxième groupe de témoins.

Today we have Martine Jeanson, Khaoula Grissa and Dayane Williams.

[English]

Thank you for coming. I know you had to travel to be here this morning. Thank you for travelling and for arriving earlier than expected. Our first panel, unfortunately, had to be postponed until next week, so we'll be starting with you. We'll be here for the next hour. The procedure is that you each have five minutes to make your presentations, and then members of the committee will ask you questions.

Before we start, I'll ask members of the committee to introduce themselves.

Senator Batters: Denise Batters from Saskatchewan, home of the Grey Cup this weekend.

Senator Cotter: Senator Brent Cotter from Saskatchewan.

[Translation]

Senator Clement: Bernadette Clement from Ontario.

[English]

Senator Klyne: Marty Klyne, a senator from Saskatchewan and Treaty 4 territory.

[Translation]

Senator Dupuis: Senator Dupuis from the senatorial division of the Laurentides in Quebec.

The Acting Chair: Pierre J. Dalphond from Quebec; I am exceptionally chairing the meeting this morning as the chair is unable to be with us.

We will begin with you, Ms. Jeanson.

Martine Jeanson, as an individual: Good morning, everyone.

I would like to introduce myself. I'm Martine Jeanson, former victim of domestic violence, founder of the Maison des guerrières, and domestic and family violence worker.

Today, I am not only telling you my story, but also the stories of Cindy Gosselin, who was beaten over the head with a hammer, Marianne, who was strangled and raped by her spouse, and Josiane Boucher, who suffered a head injury after being beaten, or Louise, whose former spouse had 28 breaches of conditions to his credit.

Nous accueillons aujourd'hui Mme Martine Jeanson, Mme Khaoula Grissa et Mme Dayane Williams.

[Traduction]

Merci d'être là. Je sais que vous vous êtes déplacées pour être des nôtres ce matin. Merci d'avoir fait le voyage et d'être arrivées plus tôt que prévu. Notre premier groupe de témoins, malheureusement, a dû être repoussé à la semaine prochaine, donc nous allons commencer par vous. Nous serons ici pendant encore une heure. La procédure veut que vous ayez chacune cinq minutes pour faire votre déclaration, puis que les membres du comité vous posent des questions.

Avant de commencer, je prierais les membres du comité de se présenter.

La sénatrice Batters : Denise Batters, de la Saskatchewan, qui a accueilli la coupe Grey en fin de semaine.

Le sénateur Cotter : Sénateur Brent Cotter, de la Saskatchewan.

[Français]

La sénatrice Clement : Bernadette Clement, de l'Ontario.

[Traduction]

Le sénateur Klyne : Marty Klyne, un sénateur de la Saskatchewan et du territoire visé par le Traité n° 4.

[Français]

La sénatrice Dupuis : Sénatrice Dupuis, division sénatoriale des Laurentides, au Québec.

Le président suppléant : Pierre J. Dalphond, du Québec; je préside exceptionnellement la réunion ce matin, la présidente étant incapable d'être avec nous.

Nous allons commencer par vous, madame Jeanson.

Martine Jeanson, à titre personnel : Bonjour à tous.

Je me présente : je suis Martine Jeanson, ex-victime de violence conjugale, fondatrice de la Maison des guerrières et intervenante en violence conjugale et familiale.

Aujourd'hui, je ne vous raconte pas seulement mon histoire, mais aussi celle de Cindy Gosselin battue à coups de marteau sur la tête, de Marianne, étranglée et violée par son conjoint, et de Josiane Boucher, victime d'un traumatisme crânien après avoir été battue, ou encore de Louise, dont l'ex-conjoint avait à son actif 28 non-respects de conditions.

In 1992, a victim of domestic violence, five months pregnant and refusing to have an abortion, I was gang raped and left for dead. I had tried to leave my partner several times and called the police countless times. However, no matter where I went, he always found me. To date, this man has seven other victims besides me.

Despite being forbidden to have contact with me, he kept coming back into my life, even hurting my daughter. Shelters for women victims of domestic violence exist, but for how many more years will we have to hide women instead of working directly on the source of the problem — the violent man?

I thank the shelters that help abused women. However, that is a temporary solution because the women stay there for one, two or three months and, when they leave, unfortunately, the violent men are still there. They come back to their victims with more violence and more anger, since they have completely lost control over their victims.

We, women, have to endure being stalked, harassed, spied on, and pursued by these men no matter where we go. This situation is like an act of terrorism. Every morning when we get up, we wonder if this will be the day when he will come to murder us. Why do we continue to build homes for abused women just to hide them? Instead, it would be wise to build therapy centres for abusive men, so that they can be surrounded by abuse experts to help them correct, if not fix, their abuse problems, because their violence rarely decreases.

The violent man completely loses control of himself when he no longer has access to his victim. The source of the problem is the violence committed by the man. That is where the justice system should act.

Electronic bracelets would also be a tool that should be implemented to protect women and enable them to be warned when their abuser is nearing their home, so they can hide before he arrives. This tool would also make it possible to notify the police.

An electronic bracelet would have helped protect me from this attempted murder by my former spouse. Currently, it is impossible to protect ourselves adequately from our violent former spouses because we are not warned of their presence. Victims no longer dare to report their abuser. They no longer trust the justice system because they do not feel protected. When we report abusers and we are not protected, we put our lives at even greater risk.

En 1992, victime de violence conjugale, enceinte de cinq mois et refusant de me faire avorter, j'ai eu droit à un viol collectif qui m'a laissée pour morte. J'avais tenté à plusieurs reprises de quitter mon conjoint et d'appeler la police un nombre incalculable de fois. Toutefois, peu importe où j'allais, il me retrouvait toujours. À ce jour, cet homme compte sept autres victimes, à part moi.

Malgré les interdictions d'entrer en contact avec moi, il continuait de revenir dans ma vie allant même jusqu'à blesser ma fille. Les maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale existent, mais pendant combien d'années encore devons-nous cacher des femmes au lieu de travailler directement à la source du problème, qui est l'homme violent?

Je remercie les maisons d'hébergement qui viennent en aide aux femmes violentées. Toutefois, cela demeure une solution temporaire, car les femmes y demeurent un, deux ou trois mois et, à leur sortie, malheureusement, les hommes violents sont toujours là. Ils reviennent vers leurs victimes avec plus de violence et plus de colère, puisqu'ils ont complètement perdu le contrôle sur leurs victimes.

Nous, les femmes, devons vivre traquées, harcelées, épiées et poursuivies par ces hommes, peu importe où nous allons. Cette situation ressemble à un acte de terrorisme. Chaque matin en nous levant, nous nous demandons si ce ne sera pas la fameuse journée où il viendra nous assassiner. Pourquoi continuons-nous de construire des maisons pour femmes victimes de violence conjugale pour simplement les cacher? Il serait plutôt sage de bâtir des centres de thérapie pour hommes violents afin qu'ils soient entourés d'experts en violence pour les aider à corriger, voire régler leurs problèmes de violence, car la violence de ces hommes diminue rarement.

L'homme violent perd complètement le contrôle de lui-même lorsqu'il n'a plus accès à sa victime. La source du problème est la violence commise par l'homme. C'est à ce moment-là que le système de justice devrait agir.

Les bracelets électroniques seraient également un outil à mettre en place pour protéger les femmes et leur permettre d'être averties de la venue de leur agresseur près de leur domicile pour qu'elles puissent se cacher avant son arrivée. Cet outil permettrait aussi de prévenir les policiers.

Le bracelet électronique m'aurait permis d'être protégée de cette tentative de meurtre par mon ancien conjoint. Actuellement, il est impossible de se protéger adéquatement de nos anciens conjoints violents, car nous ne sommes pas prévenues de leur présence. Les victimes n'osent plus dénoncer leur agresseur. Elles ne font plus confiance au système de justice, car elles ne se sentent pas protégées. Lorsque nous dénonçons les abuseurs et que nous ne sommes pas protégées, nous mettons encore plus nos vies en danger.

Victims would rather take the beating to stay alive even if they risk being murdered.

Thank you.

The Acting Chair: Thank you, Ms. Jeanson. Thank you very much.

Ms. Grissa, you have the floor.

Khaoula Grissa, as an individual: Hello, everyone.

My name is Khaoula Grissa, I am a former victim of domestic violence and a survivor.

In 2016, I got married following a true love story. I thought my dream of finding my prince charming had just come true. Three years later, in 2019, I was the victim of a crime. You have to understand that domestic violence knocks on every door.

One day, a prosecutor told me I had to move out. My answer was, “no.” No, because I had already done the impossible. I was housed in a home for women victims of domestic violence. Then I changed apartments, changed my car model and colour, within my means, got my hair cut and dyed and changed my glasses. In the span of a month, my daughter had been to five different daycares. My employer did everything necessary to protect me. We had a whole scenario worked out to get me to my car safely.

I told the lady prosecutor that this time it was up to the justice system to protect me. I had already made about twenty reports to the police and, despite all my efforts, that did not prevent the worst from happening. My former spouse hid in my closet and tried to take my life and that of my daughter. I was raped and confined, and he subsequently took his own life in my bedroom right in front me.

When I look at my left wrist injury, I see the paramedic who rescued me again. His eyes were full of tears, and I looked at the policeman crying as he avoided my gaze. I have thought often about their daily lives: Are they always so overwhelmed by the helplessness that they feel when such tragedies occur?

I lived in a shelter for five weeks and saw women from all social classes. In fact, I am re-extending an invitation to the Premier of Quebec, Mr. Legault, to the Prime Minister of Canada, Mr. Trudeau, and to all the other premiers of the nine other provinces, to visit these women in a shelter and to be with them for 24 hours. They will live with them and they will see how scared they are. They will understand. Someone who hasn't experienced domestic violence can't understand.

Les victimes préfèrent encaisser les coups pour rester en vie même si elles risquent d'être assassinées.

Merci.

Le président suppléant : Merci, madame Jeanson. Merci beaucoup.

Madame Grissa, vous avez la parole.

Khaoula Grissa, à titre personnel : Bonjour à tous.

Je m'appelle Khaoula Grissa, je suis une ex-victime de violence conjugale et une survivante.

En 2016, je me suis mariée à la suite d'une véritable histoire d'amour. Je pensais que mon rêve de trouver mon prince charmant venait de se réaliser. Trois ans plus tard, en 2019, j'ai été victime d'un acte criminel. Vous devez comprendre que la violence conjugale frappe à toutes les portes.

Un jour, une procureure m'a dit qu'il me fallait déménager. Ma réponse a été « non ». Non, parce que j'avais déjà fait l'impossible. J'ai été hébergée dans une maison pour femmes victimes de violence conjugale. Puis, j'ai changé d'appartement, de modèle et de couleur d'auto, selon mes moyens, j'ai fait couper mes cheveux et les ai fait teindre et j'ai changé mes lunettes. En l'espace d'un mois, ma fille avait fréquenté cinq garderies différentes. Mon employeur a pris tous les moyens nécessaires pour me protéger. On avait établi tout un scénario pour me rendre à ma voiture en toute sécurité.

J'ai dit à madame la procureure que, cette fois-ci, c'était au système de justice de me protéger. J'avais déjà fait une vingtaine de signalements aux policiers et, malgré tous mes efforts, cela n'a pas empêché le pire d'arriver. Mon ex-conjoint s'était caché dans ma garde-robe pour tenter de m'enlever la vie ainsi que celle de ma fille. J'ai été violée et séquestrée et, par la suite, il s'est enlevé la vie dans ma chambre, devant mes propres yeux.

Quand je regarde ma blessure au poignet gauche, je revois l'ambulancier qui m'a secourue. Il avait les yeux pleins d'eau, et je regardais le policier en pleurant alors qu'il fuyait mon regard. J'ai pensé souvent à leur quotidien : sont-ils toujours aussi envahis par l'impuissance qui les habite lorsque de telles tragédies se produisent?

J'ai vécu cinq semaines dans une maison d'hébergement et j'ai vu des femmes de toutes les classes sociales. D'ailleurs, je relance une invitation au premier ministre du Québec, M. Legault, au premier ministre du Canada, M. Trudeau, et à tous les autres premiers ministres des neuf autres provinces, pour qu'ils aillent visiter ces femmes dans une maison d'hébergement et qu'ils soient auprès d'elles pendant 24 heures. Ils vont vivre avec elles et ils verront comment elles ont peur. Ils vont comprendre. Quelqu'un qui n'a pas vécu la violence conjugale ne peut pas comprendre.

Why do all these women and children have to flee their homes in order to protect themselves? Still in 2022, in Canada, unfortunately, the most dangerous place for these women and children is their home, as it was for me. My daughter, who is only five years old, will never see her father. Am I equipped to face this ordeal and to face the future?

Her father clearly needed help. As the coroner mentioned in his report, the police, the responders, the probation officers and all the other stakeholders did not know the full context for helping my former spouse accept the separation and get on with his life.

My tragedy repeats itself more often than one would imagine, with new perpetrators, in different locations, but always with the same motive. Domestic violence and family violence are a real problem. It is not a matter of a simple marital spat. It is a social scourge. As a society, we need to know how to protect children from and educate them about domestic violence because it exists.

Let's make sure every woman can escape violence and live in safety and peace with her children. Let's give hope to those who have lost it. Let's no longer tolerate violence against women and children, for they are our future and our successors.

I also want to tell you that I had made reports to the police a number of times. I had to move. I lived in a big building with a big garage, and every day my daughter, who was two years old at the time, would say to me, "I never thought daddy was here. How is he going to get home, how is he going to know."

My former spouse was constantly following me. He knew where I lived, and had he been wearing an electronic bracelet, he would not have been hiding in my closet. He could not have followed me and ended up in my garage. When I was confined for two and a half hours, he admitted to me that he was following me all the time, that he knew everything about my move. He knew everything. Despite all the reports I made to the police, he ended up in my home, in my closet.

I hope you'll take my testimony into consideration, so you can help many women and many children.

Thank you.

The Acting Chair: Thank you very much, Ms. Grissa.

Ms. Williams, you have the floor.

Dayane Williams, as an individual: Hello and thank you.

Pourquoi toutes ces femmes et tous ces enfants doivent-ils fuir leur demeure pour pouvoir se protéger? Encore en 2022, au Canada, malheureusement, l'endroit le plus dangereux pour ces femmes et ces enfants est leur maison, comme c'était le cas pour moi. Ma fille, qui n'a que cinq ans, ne verra jamais son père. Suis-je outillée pour affronter cette épreuve et pour affronter l'avenir?

Son père avait manifestement besoin d'aide. Comme le coroner l'a mentionné dans son rapport, les policiers, les intervenants, les agents de probation et tous les autres intervenants ne connaissaient pas tout le contexte pour venir en aide à mon ex-conjoint à accepter la séparation et reprendre sa vie en main.

Ma tragédie se répète plus souvent qu'on l'imagine, avec de nouveaux auteurs, dans différents lieux, mais toujours avec le même motif. La violence conjugale et la violence familiale sont un problème réel. Ce n'est pas une simple chicane de couple. C'est un fléau social. Comme société, nous devons savoir protéger et éduquer les enfants au sujet de la violence conjugale, parce qu'elle existe.

Faisons en sorte que chaque femme puisse fuir la violence et vivre en sécurité et en paix avec ses enfants. Redonnons l'espoir à celles qui l'ont perdu. Ne tolérons plus la violence faite aux femmes et aux enfants, car ce sont eux qui représentent notre avenir et notre relève.

Je tiens à vous dire également que j'avais fait des signalements aux policiers plusieurs fois. J'ai dû déménager. J'habitais dans un gros bâtiment avec un grand garage et, chaque jour, ma fille, qui avait deux ans à l'époque, me disait : « Je n'ai jamais pensé que papa était là. Comment il va rentrer, comment il va savoir ».

Mon ex-conjoint me suivait constamment. Il a su où j'habitais et s'il avait porté le bracelet électronique, il ne se serait pas caché chez moi dans ma garde-robe. Il n'aurait pas pu me suivre et se retrouver dans mon garage. Lorsque j'ai été séquestrée pendant deux heures et demie, il m'a avoué qu'il me suivait tout le temps, qu'il savait tout à propos de mon déménagement. Il était au courant de tout. Malgré tous les signalements que j'ai faits aux policiers, il s'est retrouvé chez moi, dans ma garde-robe.

J'espère que vous allez prendre en considération mon témoignage pour pouvoir aider plein de femmes et plein d'enfants.

Merci.

Le président suppléant : Merci beaucoup, madame Grissa.

Madame Williams, vous avez la parole.

Dayane Williams, à titre personnel : Bonjour et merci.

My name is Dayane Williams, and I experienced domestic violence with an Algerian citizen. The accused was arrested by the Montreal police and released on conditions, and he did not respect that order. I had to move with my children. This person threatened to take my children's lives to get revenge.

I was also sexually assaulted, which turned my life upside down. I am currently being seen by a psychologist to overcome the post-traumatic shock that I experienced. Had my former spouse been wearing an electronic bracelet, the police would have been alerted the moment he approached my residence to rape me.

Through my research, I learned that the electronic bracelet can be set up so that the police are alerted the moment an accused individual is in a prohibited area. I am in an unsafe situation because the accused is on the loose and can arrive at my house at any time. I live with generalized anxiety because the system is not protecting me.

I'm asking the government to take action; it's the least it can do, especially in a free country like Canada. In all honesty, I don't have any freedom right now. I don't go out anymore for fear of being assaulted.

I think the justice system has limits. People's intentions can't be read and they can't be arrested when they are preparing to commit a crime. Neither the police, the system, nor the victim can know what is happening ahead of time.

This is why the electronic bracelet is so important. It's not normal for me to have to stay locked up at home, while he walks around as if nothing happened. I cried and told myself that, if this is the case, I have to think about moving to another country that would ensure my safety. I don't trust our justice system.

Thank you for listening to my testimony.

The Acting Chair: Thank you very much.

Ms. Williams: What I tell myself is that, had he had an electronic bracelet, I would have already called the police and then he would have already been arrested, but he didn't respect the conditions. He was warned and told not to come near my home. He had conditions to meet. Someone rang the doorbell at my place. I just opened the door because I thought it was my daughter coming home from school, but it was him. I couldn't call the police, I couldn't do anything, I was raped.

However, had he been wearing an electronic bracelet, that would have protected me. Still, he's the one walking around free, he's walking around everywhere. I don't have a life anymore. I no longer go to the gym, I no longer do anything. I stay at home all the time because he attacks me in the street. I don't even

Je m'appelle Dayane Williams et j'ai vécu une situation de violence conjugale avec un citoyen algérien. L'accusé a été arrêté par la police de Montréal et a été remis en liberté sous conditions, et il n'a pas respecté cette ordonnance. J'ai dû déménager avec mes enfants. Cette personne a menacé d'enlever la vie à mes enfants pour se venger.

J'ai également été victime d'une agression sexuelle, ce qui a chamboulé ma vie. Je suis actuellement suivie par un psychologue pour me sortir d'un choc post-traumatique que j'ai vécu. Si mon ex-conjoint avait porté un bracelet électronique, la police aurait été alertée à la seconde où il se serait approché de ma résidence pour me violer.

D'après mes recherches, j'ai appris que le bracelet électronique peut être configuré afin que la police soit alertée dès qu'un accusé se trouve dans une zone interdite. Je suis dans une situation d'insécurité, car l'accusé est en liberté et il peut arriver chez moi à tout moment. Je vis avec un problème d'anxiété généralisée, car le système ne me protège pas.

Je demande au gouvernement d'agir; c'est la moindre des choses, surtout dans un pays libre comme le Canada. En toute honnêteté, je n'ai pas de liberté en ce moment. Je ne sors plus par peur de me faire agresser.

Je pense que le système de justice a des limites. On ne peut pas lire l'intention des gens ni les arrêter lorsqu'ils se préparent à commettre un acte criminel. Ni les policiers, ni le système, ni la victime ne peuvent savoir ce qui se passe d'avance.

Voilà la raison pour laquelle le bracelet électronique a une telle importance. Il n'est pas normal que je doive rester enfermée chez moi, alors que lui se balade dehors comme si rien ne s'était passé. J'ai pleuré et je me suis dit que si c'est le cas, alors je dois penser à déménager dans un autre pays qui assure ma sécurité. Je n'ai pas confiance en notre système de justice.

Merci d'écouter mon témoignage.

Le président suppléant : Merci beaucoup.

Mme Williams : Ce que je me dis, c'est que si lui avait le bracelet électronique, moi, j'aurais déjà appelé la police puis il aurait déjà été arrêté, mais il ne respectait pas les conditions. On l'a averti et on lui a dit qu'il ne fallait pas qu'il s'approche de mon domicile. Il avait des conditions à respecter. Chez moi, il y a eu quelqu'un qui a sonné à ma porte. J'ai juste ouvert, car je pensais que c'était ma fille qui revenait de l'école, mais c'était lui. Je ne pouvais pas appeler la police, je ne pouvais rien faire, j'ai vécu le viol.

Cependant, s'il avait porté le bracelet électronique, ça m'aurait protégée. Encore là, c'est lui qui se balade en liberté, il se balade partout. Je n'ai plus de vie, je ne vais plus au gym, je ne fais plus rien, je reste tout le temps enfermée chez moi, parce qu'il m'attaque dans la rue. Je ne sais même pas quand il va

know when he's going to attack me on the street; I'm worried. However, if he was wearing the bracelet, I would certainly be able to get my freedom back.

The Acting Chair: Thank you very much, Ms. Williams.

We will now move to what we call the question period. Each colleague will have five minutes to ask you questions and invite you to answer them.

[*English*]

Senator Cotter: Thank you to the three of you for telling your stories and advocating your support for the significant dimensions of this bill.

I used to work at, and for some period of time run, a university legal aid clinic in Halifax. One of my jobs was to go and provide legal advice to women in shelters. They had to be blindfolded to be taken there because there was a desire to keep secret the location of the first- and second-stage housing accommodations for women and children. We did that, and that's fine, but it felt to me, and it does in this dialogue, that we require the victims to go into hiding and the perpetrators, or potential perpetrators, not to. It feels like we have it upside down. As a result, I'm quite sympathetic to what this legislation can achieve.

The challenge is how we can restrain the freedoms of perpetrators and potential perpetrators in ways that meet legitimate legal requirements and achieve freedom and safety for victims of this kind of intimate partner violence. Do you think it's possible to square that circle, from your point of view — not so much in magical legal terms, but from your sense of it?

As well, we have heard some evidence of the imperfection of electronic bracelets. From an almost psychological point of view, I'm interested in the degree to which the adoption of the use of electronic monitoring bracelets will moderate the kinds of anxiety that you probably live with every minute of your lives.

That question is for each or all of you.

[*Translation*]

Ms. Jeanson: I work as an advocate and currently, as you say, we hide women in centres.

Do you know that there are also many men who ask for help? There is a difference between a narcissistic pervert and an impulsive man.

m'attaquer dans la rue; je suis inquiète. Cependant, s'il porte le bracelet, c'est sûr que moi, je pourrai retrouver ma liberté.

Le président suppléant : Merci beaucoup, madame Williams.

Nous allons passer maintenant à ce que nous appelons la période de questions. Chaque collègue aura cinq minutes pour pouvoir vous poser des questions et vous inviter à y répondre.

[*Traduction*]

Le sénateur Cotter : Merci à vous trois de partager vos histoires et de militer en faveur de dimensions importantes de ce projet de loi.

J'ai travaillé à un bureau d'aide juridique universitaire, à Halifax, bureau que j'ai d'ailleurs dirigé pendant un certain temps. Mon travail consistait entre autres à me rendre dans des refuges pour aller fournir des conseils juridiques aux femmes. Il fallait leur bander les yeux pour les mener là parce que l'on souhaitait garder secret l'endroit de l'hébergement de première et de deuxième étape pour les femmes et les enfants. Nous procédions ainsi et c'était correct, mais j'avais l'impression, et c'est ce qui ressort de ce dialogue, que nous demandons aux victimes de se cacher, mais pas aux agresseurs réels ou potentiels. C'est comme si nous faisons les choses à l'envers. Ainsi, je suis fortement en faveur de ce qui peut être accompli grâce à ce texte législatif.

La difficulté réside dans la façon dont nous pouvons limiter les libertés des agresseurs réels et potentiels de façon à respecter les exigences légales légitimes tout en assurant la liberté et la sécurité des victimes de ce genre de violence entre partenaires intimes. Croyez-vous qu'il soit ici possible de rompre la quadrature du cercle, de votre point de vue, pas forcément grâce à des termes juridiques miraculeux, mais bien d'après votre interprétation du projet de loi?

Aussi, nous avons entendu des témoignages sur l'imperfection des bracelets électroniques. D'un point de vue que l'on pourrait presque qualifier de psychologique, l'ampleur de l'apaisement qui découlera de l'adoption du recours aux bracelets de surveillance à distance m'intéresse, puisque vous vivez probablement dans l'angoisse à chaque instant de votre vie.

Cette question s'adresse à chacune d'entre vous.

[*Français*]

Mme Jeanson : Je travaille comme intervenante et présentement, comme vous dites, on cache les femmes dans des centres.

Savez-vous qu'il y a aussi beaucoup d'hommes qui demandent de l'aide? Il y a une différence entre un pervers narcissique et un homme impulsif.

I give workshops to impulsive men and you see change in these men; it is possible. These are men who have a history, who have wounds and who have inappropriate responses. However, they don't have the tools, they don't know how to change that behaviour. It takes specialized people to teach them to change these behaviours. We see it. I work with abusive men, and we have some great successes when it comes to changing those men.

As I was saying earlier, while the woman is in a women's shelter, the man's violent behaviours stay the same, or on the contrary, they don't stay the same; they keep getting worse.

The government invests a lot in women's shelters, spending money and constantly opening more shelters because violence against women is on the rise. Why not open treatment centres for men? Treatment is available for substance abuse and all kinds of issues. There needs to be treatment for men who are violent. Judges can order that these men receive therapy. Judges already do that for offenders with substance abuse issues. Judges already tell those men that they have to go to therapy for three months or six months. The same thing can be done in this case. Those places already exist, places where those men can be sent for treatment.

In court, it's the victim versus their abuser. We have no one accompanying us, no one to speak to the risk that the man poses. If he were in therapy, being seen by experts, they could tell the court that the man was doing the work, that his behaviour was changing, or, conversely, that he was dangerous and may kill his wife. That would be possible because the experts would be familiar with his behaviours. I'm telling you: In every case, treatment is the answer for these men.

Keep in mind that children are also witnesses to domestic violence. The pattern of violence repeats itself, and many of them go on to become violent, but there is no help. One day a week or an hour-long meeting isn't going to make these men change their behaviour. They need to be seen and monitored. The full range of their moods needs to be observed. Believe me — this is what I do. These men can be helped. More than three-quarters of femicides could be prevented.

A man who kills a woman and, then, kills himself is a man who is suffering and needs help. As was the case recently, a man hung himself. He needed help. If men like that had gotten the help they needed, they would not have killed their children or their wives and, then, killed themselves. If they had gotten help, all of those tragedies could have been avoided.

Je donne des ateliers à des hommes impulsifs et on voit le changement chez ces hommes; il est possible. Ce sont des hommes qui ont du vécu, qui ont des blessures et qui ont des réactions inadéquates. Cependant, ils n'ont pas les outils, ils ne savent pas comment changer ce comportement. Ça prend des gens spécialisés pour leur apprendre à changer ces comportements. On le voit. Je travaille avec des hommes violents et on a de belles réussites quand il s'agit de changer ces hommes-là.

Comme je le disais tantôt, pendant que la femme est dans une maison pour femmes, les comportements violents de l'homme restent les mêmes, ou au contraire, ils ne restent pas les mêmes; ils augmentent de plus en plus.

Le gouvernement investit beaucoup dans les maisons de femmes, il investit de l'argent et il ouvre toujours plus de maisons de femmes, car il y a de plus en plus de violence envers les femmes. Pourquoi ne pas ouvrir des maisons de thérapie pour les hommes? Il existe des thérapies pour la consommation, il y a des thérapies pour plein de choses. Il faut qu'il y ait des thérapies pour les hommes violents. Le juge peut donner une ordonnance et demander à ce que cet homme soit suivi, comme pour une personne qui consomme, le juge le fait déjà, il dit déjà à ces hommes qu'ils doivent aller trois mois, six mois en thérapie. On peut faire la même chose. Il y a déjà des endroits, il y a déjà des bâtiments pour envoyer ces hommes.

Vous savez que lorsqu'on est à la cour, c'est la victime contre l'abuseur. On n'a personne pour venir avec nous, nommer la dangerosité de cet homme. Si cet homme était en thérapie, était vu par des experts, on aurait des experts pour venir dire que cet homme s'engage, que ses comportements changent, ou pour dire non, cet homme-là est dangereux, il risque de tuer la femme, parce que les experts connaîtraient ses comportements. Je vous le dis, la solution, dans tous les cas, c'est que ces hommes reçoivent des soins.

En matière de violence conjugale, n'oubliez pas que les enfants en sont témoins. Pour beaucoup d'entre eux, les schémas se reproduisent, ils deviennent violents. Cependant, il n'y a aucune aide. Ce n'est pas à raison d'une journée par semaine ou d'une petite rencontre d'une heure que ces hommes vont changer. Ils ont besoin d'être vus, encadrés, de voir toutes les sautes d'humeur de haut en bas. Je vous le dis, je le fais, il y a une possibilité d'aider ces hommes et d'arrêter plus que les trois quarts des féminicides.

Quand un homme tue et qu'il se tue après, c'est qu'il est souffrant; il a besoin d'aide. Comme c'est arrivé, il s'est pendu. Il avait besoin d'aide. Si on leur avait donné de l'aide, ces hommes ne tueraient pas les enfants et ne se tueraient pas après, ne tueraient pas leurs femmes et ne se tueraient pas après. S'ils avaient eu de l'aide, tout cela aurait pu être évité.

[English]

Senator Pate: Thank you to all of you for being here. It takes a great deal of courage, and it opens you up to being exposed to all kinds of challenges.

[Translation]

I'm sorry. I was born in Quebec, but I'm not bilingual.

[English]

For many years, I have worked and walked with women. I have in my own family encountered the type of violence that each of you have described, sadly, including a murder. You may be familiar with what I've said because I think you were in the chamber when we were speaking about this bill.

I've also worked with men who are violent. Part of the reason I stopped working with men in prison is because many of the attitudes you're talking about were reinforced by society at large and by many of the people working with those men. Men who really tried to change often did not have the support to do so; they were belittled for trying to address those issues. I've also worked with folks who have been subject to electronic monitoring and know that it is not very reliable. I know the crux of the issue is that, many times, women aren't believed. Police don't come when called. They aren't protected. As we've just seen in an inquest into the death of three women here in Ontario, even when men were put into treatment, if they didn't follow through, there wasn't much if any response to that. I've also worked with women in prison who have been jailed because they responded to the violence of threats against them and used force, because if they engaged in hand-to-hand combat, as you know, many of them end up dead.

One of the things I worry about with this bill is that it creates a false sense of security, first, that this will solve the problem. The opportunity to use this kind of measure already exists in the law, and the fact that a new bill is being produced when it already exists tells me that the problem is not that the law doesn't exist but that it responds to the system. Second, when most of these types of measures have been brought in, whether it's mandatory charging for men or monitoring, they have ended up being used against the very women who are trying to escape violence.

This may be all that is offered, but I hear you very clearly, Ms. Jeanson, I hear each of you talking about wanting to be able to be safe. Many of the women I work with say they want economic security, they want police to come when they're called

[Traduction]

La sénatrice Pate : Merci à vous toutes d'être ici. Il faut une bonne dose de courage, et vous vous exposez ainsi à toutes sortes de difficultés.

[Français]

Je m'excuse, je suis née au Québec, mais je ne suis pas bilingue.

[Traduction]

Pendant de nombreuses années, j'ai travaillé avec des femmes et marché avec elles. Dans ma propre famille, j'ai été témoin de ce type de violence que chacune de vous décrivez, ce qui comprend malheureusement un meurtre. Vous êtes peut-être au courant de ce que j'ai dit, car je crois que vous étiez à la Chambre quand nous y discutons de ce projet de loi.

J'ai aussi travaillé avec des hommes violents. J'ai arrêté de travailler auprès de détenus en partie parce que beaucoup des comportements dont vous parlez étaient renforcés par la société en général et par bon nombre des personnes qui travaillent auprès de ces hommes. Les hommes qui essayaient concrètement de changer avaient rarement le soutien pour ce faire. Ils étaient diminués parce qu'ils essayaient de régler ces problèmes. J'ai aussi travaillé avec des personnes qui ont fait l'objet de surveillance à distance et je sais que ce n'est pas très fiable. Je sais que, bien souvent, le fait que les femmes ne soient pas prises au sérieux constitue le nœud du problème. La police ne vient pas quand on l'appelle. Elles ne sont pas protégées. Comme nous venons de le voir dans une enquête du coroner sur le décès de trois femmes ici, en Ontario, même si les hommes doivent suivre un traitement, s'ils ne le font pas, la réaction se résume à peu de chose, quand il y en a une. J'ai aussi travaillé auprès de femmes emprisonnées parce qu'elles avaient réagi à la violence de menaces à leur égard et qu'elles ont fait usage de la force, parce que, dans un affrontement corps à corps, comme vous le savez, beaucoup d'entre elles seraient mortes.

La création d'un faux sentiment de sécurité, d'abord, qui donne l'impression qu'on résoudra ainsi le problème, est l'une des choses qui m'inquiètent par rapport à ce projet de loi. La possibilité de recourir à ce genre de mesures existe déjà dans la loi, et le fait qu'un nouveau projet de loi soit déposé quand cette mesure existe déjà m'indique que le problème n'est pas tant l'absence d'une loi, mais bien la réaction du système. Ensuite, quand on a recours à la majorité de ce type de mesures, qu'il s'agisse de la mise en accusation obligatoire pour les hommes ou la surveillance, elles sont finalement employées contre les femmes qui tentent de fuir la violence.

C'est peut-être tout ce qui est proposé, mais je vous entends de façon nette et précise, madame Jeanson, j'entends chacune de vous parler de votre désir de sécurité. Beaucoup de femmes avec qui je travaille aspirent à la sécurité économique, elles veulent

and they want the system to respond. Besides what's in this bill, what would you recommend we keep working on? As public servants, it's our responsibility to you to keep doing this work. What are the things we need to be working on?

[Translation]

Ms. Jeanson: Frankly, there's nothing else to recommend because women are already calling police, but their abusers are arrested and released. They just come after us again. The women, we go to women's shelters; we lose our jobs. You mentioned economic security, but we are the ones in hiding. We are the ones who lose our jobs, our homes, our children, our pets, everything. Forget about economic security. If we didn't have to live in hiding, we would have economic security. If our abusers weren't there, we could keep our jobs, we could continue living our lives. The police have already been called. You said that women wouldn't feel safe. Right now, it's not just that we don't feel safe — we aren't safe.

Electronic bracelets may not be perfect, but the information they provide may be able to save a lot of lives. Bracelet monitoring isn't all flawed; there are lives that will be saved. It won't be the only thing women rely on, but right now, they have nothing to rely on. They can't see their abuser coming, whereas with this measure, they'll have a chance. However small this chance you are giving us may be, they'll have a chance to know their abuser is coming. If I had had access to bracelet monitoring, what happened to me would not have happened, no matter how likely it was to work. I didn't see it coming. I was gang-raped and left for dead. Maybe it wouldn't have happened if bracelet monitoring had been in place. Whatever the likelihood that the technology will help, it could save a lot of lives.

Ms. Williams: Sometimes women call the police, but police don't understand what it is to be a violent man or person. I called police and he was arrested, but the second time, when he came to rape me, no one knew. Only he did. I didn't know. In some cases, the abuser arrives and police arrive, but it's too late. Take what happened to the two children in Laval whose father killed them. They were friends with my daughter. They had said previously that their father was dangerous, but when police arrived, he had already drowned them in the tub. If he had been subject to bracelet monitoring, the family would have been alerted to his presence. No one can know what the man is contemplating; only he knows what's in his mind. No one else knows, not even police. They don't know what they're walking into. If the person is ordered not to have contact with the victim and doesn't comply, the bracelet will go off. It can be programmed, so victims are safer and have some peace of mind. The bracelet will go off and the man will be arrested. Whatever he was planning to do, he will have to explain to police, and they

que la police vienne quand on l'appelle et que le système réagisse. Outre ce qui figure dans le projet de loi, sur quoi devrions-nous continuer de travailler selon vous? Puisque nous sommes au service de la population, il est de notre devoir de poursuivre notre travail là-dessus. Sur quoi devons-nous travailler?

[Français]

Mme Jeanson : Honnêtement, il n'y a rien d'autre à proposer parce que la police, on l'appelle déjà, l'homme est arrêté et relâché, et il revient vers nous. On va dans une maison de femmes, on perd nos emplois; vous parlez d'économie, c'est nous qui nous cachons. Nous perdons notre emploi, nous perdons notre maison, nos enfants et nos animaux; on perd tout. Le côté économique, on ne l'a pas plus. Si on pouvait rester dehors, on aurait le côté économique. Si l'homme n'était pas là, on pourrait garder notre emploi, on pourrait continuer à vivre. La police est déjà appelée. Vous avez dit qu'on ne se sentirait pas en sécurité. Présentement, ce n'est pas juste qu'on ne se sent pas en sécurité, on n'est pas en sécurité.

Peut-être que le bracelet ne serait pas parfait, mais ce qu'il pourrait nous donner pourrait sauver beaucoup de vies. Les bracelets ne sont pas juste défectueux, déjà là, il y aurait des vies qui seraient sauvées. On ne se fie pas juste là-dessus, mais présentement, on ne peut se fier sur rien. On ne le voit pas venir tandis que là, on aurait une chance, quelle que soit la petite chance que vous allez nous donner, mais on a une chance de les voir arriver. Si j'avais eu le bracelet, ça ne serait pas arrivé, quelles que soient les chances qu'il ait fonctionné. Je ne l'ai pas vu arriver, j'ai subi un viol collectif et j'ai été retrouvée comme morte, et peut-être que s'il y avait eu ce bracelet, ce ne serait pas arrivé. Quelles que soient les chances ou la probabilité que ce soit meilleur avec la technologie, ça pourrait sauver beaucoup de vies.

Mme Williams : Des fois, on appelle la police et elle n'arrive pas à comprendre l'idée de l'homme ou de la personne violente. Quand j'avais appelé, il avait été arrêté, mais la deuxième fois, quand il est venu avec l'idée de me violer, personne ne le savait, il n'y avait que lui. Moi non plus, je ne le savais pas. Des fois, il y a des hommes qui arrivent et la police arrive, mais c'est trop tard. C'est comme ce qui est arrivé aux deux enfants, le garçon et la fille qui ont été tués à Laval par leur papa. Ces enfants étaient amis avec ma fille. Ils avaient déjà dit que leur père était dangereux, mais quand la police est arrivée, ils étaient déjà noyés dans le bain. S'il y avait eu un bracelet électronique pour avertir de la présence de l'homme, on ne peut pas le savoir, l'idée, elle est dans la tête, il n'y a personne qui peut le savoir, même la police elle-même, elle n'est pas en mesure de le savoir ils se préparent à quoi. Si on lui impose une interdiction de contact et qu'il ne la respecte pas, le bracelet sonne et on peut le programmer, donc on est plus en sécurité et rassuré. Il va sonner et ensuite, l'homme va être arrêté et après, ce qu'il voulait faire,

will investigate. The bracelet will at least prevent the person from carrying out the crime and provide that much protection.

Ms. Grissa: I would add, as Ms. Jeanson said, that if the measure isn't at least tried, there's no way to know what's coming, whether the bracelet is flawed or not. Before you can make something better, you have to try it. This is the best way I can describe what would've happened in my case: with electronic monitoring, he couldn't have hidden in my closet. The day before, he visited his daughter for the first time in six months. It was a supervised visit at the home of my best friend, a doctor. He told me that if he detected any signs of psychological distress, he would call police. He played along right until the end. He studied his victim and knew her well. He knew my new habits.

I was in a new apartment after staying at a women's shelter. In the middle of the night, he managed to get into my building, and he hid in the stairwell all night. In the morning, I went down to the garage and I left the door open. When I came back in, I was in the living room for about 20 minutes and, then, I went to get something in my room. He came out of my closet with a knife. If he had been wearing an electronic bracelet, even if it was only half working, it could have saved me from that traumatic experience.

Today, nearly three years later, I never go out at night. I can't sleep without medication. I try to be a functioning member of society: I work, I keep going, and I want to stay standing for my daughter and give her good values. She gives me the strength to keep going, but she has still lost her father. I don't know how I'm going to deal with that when she gets older, how I'm going to explain it to her. I'm not there yet. I'm at the point where I will never go back down to the garage once I've entered my apartment. If I forget milk or something else, I have it delivered. I will never go back out.

He has been dead and buried for three years, and I don't feel any safer because of the trauma I experienced. I'm seen by a team of psychologists, along with my daughter, who also feels very unsafe. A lot of factors come into play, but it's one of the tools in the tool kit.

We have to talk about domestic violence and break the taboo. My ex-husband experienced violence, bullying and racism. I'm an immigrant and he was from Quebec, but he experienced all those things and they made him a violent man. We need to teach our children that violence exists, that it's not a taboo, that we have to talk about it. Yes, an electronic bracelet could have saved me from going through all of that trauma — and it also could have saved him.

Perhaps he could have gone into therapy. When he got out of jail, it was the holiday season. He got out on November 26 and he committed a crime on December 15. He told his parole officer

ce sera à lui à régler ça avec la police, qui fera son enquête. Au moins, ça va éviter l'action et ça va quand même protéger.

Mme Grissa : J'ajouterais, comme l'a dit Mme Jeanson, que si on ne l'essaie pas, on ne pourra pas le savoir, qu'il soit défectueux ou pas. Il faut toujours commencer par l'essayer pour pouvoir l'améliorer. Dans ma situation, il n'y aurait pas mieux que ça pour le décrire : s'il avait eu le bracelet électronique, il ne se serait pas caché dans ma garde-robe. La veille, il avait visité sa fille pour la première fois depuis six mois. C'était une visite supervisée chez mon meilleur ami qui est médecin et il m'a dit que s'il détectait des signes de détresse psychologique, il appellerait la police. Il a joué le jeu jusqu'à la fin. Il étudie sa victime et la connaît bien. Il connaît mes nouvelles habitudes.

J'étais dans un nouvel appartement après mon hébergement dans une maison de femmes. Lui, pendant la nuit, il a réussi à entrer dans l'immeuble où j'habitais et il est resté caché toute la nuit dans la cage d'escalier. Le matin, je suis descendue dans mon garage et j'avais laissé la porte ouverte. Quand je suis rentrée chez moi, je suis restée 20 minutes dans le salon et je suis allée chercher quelque chose dans ma chambre. Il est sorti avec un couteau de ma garde-robe. S'il avait eu un bracelet électronique, même s'il avait été défectueux à moitié, il aurait pu me sauver de ce traumatisme.

Aujourd'hui presque trois ans après, je ne sors jamais la nuit, je dors seulement avec l'aide de médicaments. J'essaie d'être fonctionnelle, je travaille, je continue et je veux rester debout pour ma fille et lui donner de bonnes valeurs. Elle me donne aussi la force de continuer, mais elle a quand même perdu son père. Je ne sais pas comment je vais vivre avec ça à l'avenir, quelle explication je vais lui donner. On n'est pas rendu là, mais là où je suis rendue, je ne descends jamais dans mon garage après être montée chez moi. Si j'ai oublié du lait ou quelque chose, je me le fais livrer. Je ne vais jamais ressortir.

Il n'est plus là depuis trois ans, il est enterré et je ne me sens pas plus en sécurité, parce que j'ai vécu ce traumatisme. Je suis suivie par une équipe de psychologues avec ma fille, qui vit aussi beaucoup d'insécurité. Il y a beaucoup de facteurs qui peuvent entrer en ligne de compte, mais c'est un outil à utiliser parmi d'autres.

On doit parler de la violence conjugale et briser les tabous. Mon ex-mari, il a vécu dans la violence, l'intimidation et le racisme. Moi, je suis immigrante et lui Québécois, mais il a vécu toutes ces expériences qui ont fait de lui un homme violent. On doit éduquer nos enfants pour qu'ils sachent que la violence existe et que ce n'est pas un tabou, qu'on doit en parler. Oui, le bracelet électronique aurait pu me sauver de ce tout ce traumatisme et il aurait aussi pu le sauver, lui.

Peut-être qu'il aurait pu aller en thérapie, parce que quand il est sorti de prison, c'était la période des Fêtes, il est sorti le 26 novembre et le 15 décembre, il a commis un acte criminel. Il

that he wanted to spend Christmas with his family, with his wife and daughter. The fact that he said that is very alarming, because my ex-spouse didn't get it, he didn't accept our separation. The police didn't do anything because it wasn't a violation of his parole conditions to say that. However, on his Facebook page, he had posted a message in big letters saying that he wanted to spend Christmas with his wife and daughter. That post was very alarming to me, but not to police, unfortunately. My answer is yes: Had he been wearing a bracelet, I wouldn't be here today.

The Acting Chair: Thank you, Ms. Grissa.

[English]

Senator Batters: Thank you so much, all of you, for being here. I'm sorry that I can't communicate with you in French. My French became quite rusty during the pandemic. I really want to thank you for the very heartfelt stories that you have relayed to us today about the significant experiences you've all gone through. You're so brave. I hope you know how many women you're going to help by being here today, by being brave enough to do this and showing women who have suffered through these terrible domestic violence situations that they can also have the bravery to get help, to leave the situation, to find themselves safety and then to relay these very tragic situations to help other people.

Ms. Jeanson, I understand that you accompany women who are victims of domestic violence through the court process every day, even though you've been through these tragedies yourself. You have said today that there are some wonderful success stories that you've seen with some of these men who have previously been so violent once they find good help. There are wonderful success stories. I find that that's such a hopeful story. I am wondering if you could tell us more about that.

Also, in Senator Boisvenu's bill, there would be a condition that a court could impose therapy to a person subject to a section 810 order, which would reduce the risk of reoffending for some violent men. What do you think about that? Maybe explain to us a little bit more about how you think that rehabilitation for these violent men might be possible.

[Translation]

Ms. Jeanson: I think so, and just as much for women. I help put women back together. I don't just help women through the court process. I help put women and children who are victims of domestic violence back together. I think men can be rehabilitated as well.

a dit à son agent de probation qu'il voulait passer Noël avec sa famille, avec sa femme et sa fille. C'est un message très alarmant parce que mon ex-conjoint, il n'a pas compris et il n'a pas accepté la séparation. Les policiers n'ont rien fait parce que pour eux, ce n'était pas un non-respect de condition de dire ça. Pourtant, il avait écrit en gros dans son Facebook qu'il voulait passer Noël avec sa femme et sa fille. Pour moi, c'est un message très alarmant, mais pas pour les policiers, malheureusement. Ma réponse est oui, s'il avait eu un bracelet, je n'en serais pas là aujourd'hui.

Le président suppléant : Merci, madame Grissa.

[Traduction]

La sénatrice Batters : Merci énormément à vous toutes d'être ici. Je suis désolée de ne pas pouvoir m'adresser à vous dans votre langue, puisque je n'ai pas vraiment eu l'occasion de m'exercer durant la pandémie. Je tiens à vous remercier pour les histoires fort touchantes que vous nous avez transmises aujourd'hui à propos d'expériences marquantes que vous avez vécues. Vous êtes si courageuses. J'espère que vous savez que, par votre présence aujourd'hui, par le courage dont vous faites preuve, vous aidez ainsi de nombreuses femmes et leur montrez que, même si elles ont vécu cette terrible violence familiale, elles peuvent aussi avoir le courage de demander de l'aide, de partir et de trouver un endroit sûr, pour éventuellement transmettre ce vécu fort tragique afin d'aider d'autres personnes.

Madame Jeanson, je comprends que vous accompagnez tous les jours des femmes victimes de violence familiale dans le processus judiciaire, bien que vous ayez vous-même vécu ce genre de tragédie. Vous avez déclaré aujourd'hui qu'il y a eu de merveilleuses histoires de réussite dont vous avez été témoin, où certains de ces hommes qui étaient autrefois si violents ont pu trouver de l'aide. Ce sont de merveilleuses histoires de réussite. Je trouve que c'est tellement une histoire remplie d'espoir. Je me demande si vous pourriez nous en dire plus là-dessus.

Aussi, dans le projet de loi du sénateur Boisvenu, il y a une condition selon laquelle le tribunal peut imposer une thérapie à une personne assujettie à une ordonnance relative à l'article 810, ce qui réduirait les risques de récidive chez certains hommes violents. Qu'en pensez-vous? Peut-être pourriez-vous nous expliquer un peu plus de quelle façon vous croyez qu'il est possible de réhabiliter ces hommes violents?

[Français]

Mme Jeanson : Je crois que oui, autant que pour celle des femmes. Je reconstruis des femmes. Je ne fais pas que les accompagner en cour. Je reconstruis des femmes et des enfants victimes de violence conjugale. Je crois aussi que c'est possible pour les hommes.

Earlier, Senator Pate said that men in prison weren't able to rehabilitate successfully. There is no such thing as therapy in prison right now. In the prison system, men are with men. They get a bit of counselling and go back to a violent situation. You can't change a man by giving him an hour of counselling and sending him back into an environment of violent men. He has to be conditioned.

When we work with them, we ensure follow-up. We see all their highs and lows, as they arise. A man will tell us that he feels a certain way, that he hasn't heard from his wife, for instance. Right away, we step in and work with him. How does he feel? How does he see the situation? We give him tools such as breathing exercises or we suggest going for a walk. There are countless ways to teach a man how to control his behaviour. We work with those men every single day. We don't skip a day. They need help every day. We provide that support, and, day by day, they perform the exercises. They can't change in a single day. When they apply the behaviours they are learning, they feel a sense of pride — we see it.

The reality is that these men don't feel pride in anything. They have no self-esteem. That's why they lose control. When you help them rebuild from the inside out, they develop a sense of pride. They learn to worry about themselves instead of focusing on their spouse, wondering where she is and what she's doing.

We've even been able to save couples. They were violent men, but they didn't lose control or take things any farther. All of the women I've worked with who have gone to women's shelters went back more than once because of these men, either because they were afraid or because they hadn't put themselves back together. We have to seize the opportunity we have to help these men. If they don't have the necessary tools, they will simply become more violent. Eventually, one of their victims will pay the price.

When you look at these men's files and records, you see that most of them have left more than one victim in their wake. Even if the first victim is hidden, there will be another because the man's behaviour hasn't changed. There will be a second victim and a third victim. If we don't give men the tools, no one will, and femicides will continue.

[English]

Senator Batters: Ms. Williams, you made a very wise comment when you said, "If he was wearing an electronic bracelet, I could have my freedom back." Many of you have pointed to the fact that women get hidden away in shelters as if they're the ones who have something to be ashamed for here, and they are not. They're the victims. These abusers are the ones that need to be dealt with properly. I wanted to hear from you, Ms. Williams. With this electronic monitoring device that

Plus tôt, la sénatrice Pate a dit qu'il n'y avait pas de succès en prison. On ne parle pas de thérapie en prison, présentement. Dans le système carcéral, les hommes sont avec des hommes. Ils suivent une thérapie pour ensuite être remis dans des situations de violence. Ce n'est pas ainsi qu'on change les hommes : tu lui donnes une heure de thérapie pour ensuite le réinsérer parmi des hommes violents. Le conditionnement doit se faire.

Quand nous travaillons avec eux, nous faisons les suivis. Nous voyons tous les hauts et les bas, et cela se déroule dans le moment présent. L'homme nous dira qu'il se sent d'une certaine façon, qu'il n'a pas de nouvelles de sa femme, par exemple. Immédiatement, nous sommes avec eux et nous rattrapons la balle au bond — comment se sent-il, comment voit-il la chose? On lui donne alors des outils, comme des exercices de respiration ou on lui suggère d'aller marcher. Il existe plein de façons d'apprendre à l'homme à se contrôler. Nous travaillons avec eux tous les jours. On ne saute pas une seule journée. C'est tous les jours que l'on doit aider l'homme. On l'accompagne et, de jour en jour, on voit les exercices. Ils ne peuvent pas changer en une seule journée. On les voit appliquer le comportement et alors ils développent une certaine fierté.

En réalité, ces hommes n'ont pas de fierté. Ils n'ont pas d'estime d'eux-mêmes. C'est ce qui fait qu'ils perdent le contrôle. Quand on les aide à se rebâtir de l'intérieur, ils acquièrent de la fierté. Ils apprennent à s'occuper d'eux plutôt que de se préoccuper de leur conjointe, à savoir où elle se trouve et ce qu'elle fait.

Nous avons même réussi à sauver des couples. Il s'agissait d'hommes violents, mais qui n'ont pas explosé ni ne sont allés plus loin. Toutes les femmes avec qui j'ai travaillé qui sont allées en maison pour les femmes y sont retournées à plus d'une reprise à cause de ces hommes, soit parce qu'elles avaient peur ou parce qu'elles ne s'étaient pas reconstruites. Nous devons profiter de cette chance qu'on a d'aider ces hommes. S'ils n'ont pas d'outils, la violence ne fait qu'augmenter. Un jour ou l'autre, si ce n'est pas l'une, ce sera l'autre victime qui écopera.

En regardant dans le dossier de ces hommes et leur plumitif, on voit qu'en majorité, ils ont fait plus d'une victime. Même si qu'on cache la première victime, il y en aura une autre, car le comportement de ces hommes n'a pas changé. Il y aura alors une deuxième et une troisième victime. Si nous ne leur donnons pas d'outils, personne ne le fera et les féminicides se poursuivront.

[Traduction]

La sénatrice Batters : Madame Williams, vous avez fait un commentaire très avisé quand vous avez dit : « Si mon ex-conjoint porte le bracelet, [...] je vais retrouver ma liberté. » Vous avez été nombreuses à souligner le fait que les femmes sont cachées dans des refuges comme si c'étaient elles qui devaient avoir honte, alors que ce n'est pas le cas. Ce sont les victimes. Ce sont de ces agresseurs dont nous devons nous occuper adéquatement. Je voulais vous entendre, madame

Senator Boisvenu's bill is proposing, do you believe that that device would have helped you from experiencing the tragedy that you did and that it could help to protect other female victims of domestic violence?

[Translation]

Ms. Williams: If he had been wearing a bracelet, yes, I could have gone to the gym. I could have had my freedom. If he comes after me in the street, I have to hide constantly, I have to call 911 and I don't have that freedom. If my ex-spouse is wearing a bracelet, it will ease my anxiety and I can have my freedom back. I'm in therapy, and they tell me that I have to go for walks, that I have to go to the gym, that I can't stay locked up. I am constantly thinking about the possibility of him attacking me when I'm with my children. If he decides to kill me, I'm not safe.

If he's wearing a bracelet and approaches my location, the police will be there before I call 911. The bracelet will alert them. He has committed a crime, but he gets to walk around as if he's done nothing, and I'm the one who has to hide at home. Right now, he has won — he has his freedom and I do not. I don't have freedom.

[English]

Senator Klyne: Thank you to our witnesses for being here. I have to and want to echo what my colleague said earlier about you being here and the bravery that this takes. This is very important, and we highly appreciate the stories that you've shared. It heightens the concern and importance of it. I have a couple of questions, and I welcome all of you to answer, if you feel free.

I'm getting the sense you would agree that ankle monitoring may be enough to make victims of domestic violence and their families feel safe. I say that because I've heard it improves the odds, if you will, but also helps alleviate the anxiety. I ask the question because the GPS monitoring doesn't actually stop an accused person from entering an area. It only alerts the police. What I'm hearing is that there isn't always an immediate response, and sometimes it's not even taken seriously. I'm wondering what concerns you see with the limits in the technology and if there should be something added. I think about when that bracelet is worn and they're entering your sphere of what you might consider your safety area. If they breach that and you had a panic button to say no, then they might see that they're entering your sphere and that is a panic and this is real. That might heighten the awareness for the police to respond with a great sense of urgency.

Williams. Croyez-vous que le port d'un dispositif de surveillance à distance tel que proposé dans le projet de loi du sénateur Boisvenu vous aurait aidée à éviter cette tragédie et qu'il contribuerait à protéger d'autres femmes qui sont victimes de violence familiale?

[Français]

Mme Williams : S'il portait le bracelet, oui, je pourrais aller au gymnase et avoir ma liberté. Or, s'il m'attaque dans la rue, je me cache à plusieurs reprises, j'appelle au 911 et je n'ai pas cette liberté. Si mon ex-conjoint porte le bracelet, cela va faire diminuer mon anxiété et je vais retrouver ma liberté. Je suis des séances de thérapie et on me dit qu'il faut aller marcher, aller au gymnase, que je ne peux pas rester enfermée. Je pense toujours à la possibilité qu'il m'attaque pendant que je me trouve avec mes enfants. S'il décide de m'enlever la vie, je ne suis pas en sécurité.

S'il porte le bracelet et qu'il s'approche de l'endroit où je me trouve, avant que j'appelle au 911, la police sera déjà sur place. Le bracelet les alertera. Alors qu'il a commis un acte criminel, voilà qu'il se balade comme s'il n'avait rien fait, et c'est moi qui dois me cacher chez moi. Il est donc, pour l'instant, gagnant : lui a sa liberté et moi je ne l'ai pas. Je n'ai pas cette liberté.

[Traduction]

Le sénateur Klyne : Je remercie nos témoins de leur présence. Je tiens à réitérer ce que ma collègue a déclaré un peu plus tôt à propos de votre présence ici et du courage que cela demande. C'est très important, et nous vous sommes extrêmement reconnaissants de partager vos histoires avec nous. Elles viennent mettre l'accent sur les préoccupations et l'importance de tout cela. J'ai deux ou trois questions et je vous invite toutes à y répondre, si vous le souhaitez.

J'ai l'impression que vous serez d'accord pour dire que le bracelet électronique porté à la cheville suffirait à donner un sentiment de sécurité aux victimes de violence familiale et à leurs proches. Je dis cela parce que certains affirment qu'il améliore la probabilité, si vous voulez, mais aussi qu'il contribue à diminuer l'anxiété. Je pose la question parce que la surveillance GPS n'empêche pas concrètement un prévenu d'entrer quelque part. Elle alerte la police, sans plus. Ce que j'entends, c'est que la police ne répond pas toujours sur-le-champ et que, parfois, elle ne prend même pas la situation au sérieux. Je me demande quelles sont vos préoccupations par rapport aux limites de la technologie et si quelque chose devrait être ajouté. Par exemple, quand on porte ce bracelet et qu'on entre dans votre espace, ce que vous pourriez juger votre zone de sécurité. Si le prévenu franchissait cette limite et que vous aviez un bouton de panique pour vous opposer à leur présence, il pourrait ainsi voir qu'il entre dans votre espace, qu'il y a panique et que c'est bien réel. Cela pourrait inciter davantage la police à intervenir avec un plus grand sentiment d'urgence.

I'm also wondering if you think that police — this almost requires a special unit, it seems — if all police should have that sensitivity and awareness training about what the seriousness of this is and fully appreciate the dire situations you find yourselves in.

[*Translation*]

Ms. Jeanson: Usually, the man wears a bracelet and we wear a bracelet. Let's say police don't take us seriously. We take it seriously. It gives us a chance to get out because we know he's coming. If we are at work, we won't leave the building; we'll stay hidden. If we are home, we can barricade the door with chairs. The woman who was bludgeoned with an axe opened the door and got an axe in the head. Women won't open the door if they know their abuser is in the area.

Adding a panic button is a good idea, but we need to be alerted just as much as police do. It gives us the chance to go to a neighbour's, to scream for help and to really protect ourselves. We have to protect ourselves first, while we wait for police to arrive. However, we do not receive any warning at all. If he shows up here, I can't see him coming. If he's approaching, I have to rush into the first building I see and scream for help. As things stand, I can't see him coming. I don't know he's there.

Ms. Grissa: I fully agree. In my case, he was hiding in my closet, and I didn't know he was in my home. I was in my living room for half an hour before going into the room and seeing that he was there.

If I had been informed, I would not have gone up. I would've left immediately to go to the neighbour, screamed or asked for help. I think it is an excellent idea to inform victims too, so that they can protect themselves and protect their children. When this kind of event happens, it really is a nightmare.

Ms. Williams: I would say the same thing. Police officers reassured me. They told me they had arrested him and that now, he had conditions to meet, not to worry, that everything would be okay.

However, the day he came back, my child was coming home from school. I was cooking. I pressed on the intercom button to open the door. There was no camera, and there was nothing I could do. It's an apartment building. Even with all the technology, I could not know who had rung the doorbell. I thought it was my child, because of the timing. Out of habit, I opened the door, thinking that it was my child coming home. He was the one who came in. I couldn't call the police; he was already there.

Je me demande également si vous pensez que la police — on dirait presque qu'il faut une unité spéciale — bref si toute la police devrait recevoir une formation de sensibilisation à la gravité de cette situation de sorte que tout le monde saisisse bien que vous vous trouvez dans une situation sinistre.

[*Français*]

Mme Jeanson : Normalement, l'homme porte un bracelet et nous portons un bracelet. Disons que les policiers ne nous prennent pas au sérieux. Nous le prenons au sérieux. Cela nous permet de sortir, alors qu'on sait qu'il s'en vient. Si on est à notre travail, on ne sortira pas et on restera cachée. Ainsi, nous devons barricader notre maison avec des chaises. Cette femme qui s'est fait battre à coups de hache, elle a ouvert la porte et a reçu la hache sur la tête. Or, on n'ouvrirait pas la porte si on savait qu'il se trouve dans notre zone.

La possibilité d'ajouter un bouton de panique est bonne. Toutefois, nous devons être avisées, autant que les policiers. Cela nous permet d'aller chez le voisin, de crier à l'aide et de vraiment nous protéger. Nous devons nous protéger, en premier lieu, en attendant l'arrivée des policiers. Toutefois, nous ne sommes pas avisées du tout. S'il arrive ici, je ne le vois pas arriver. S'il arrive, je vais me dépêcher d'entrer dans le premier édifice et crier à l'aide. Or, en ce moment, je ne le vois pas arriver. Je ne sais pas qu'il est là.

Mme Grissa : Je suis tout à fait d'accord. Dans mon cas, il se trouvait caché dans ma garde-robe et je ne savais pas qu'il était chez moi. Je suis restée 30 minutes dans mon salon avant d'entrer dans la chambre et de voir qu'il était là.

Si j'avais été informée, je ne serais pas montée. Je serais sortie immédiatement pour aller chez le voisin, crier ou demander de l'aide. Je trouve l'idée excellente que les victimes aussi soient informées pour se protéger et protéger leurs enfants. Quand ce genre d'événement se produit, c'est vraiment un cauchemar.

Mme Williams : Je dirais la même chose. Les policiers m'ont rassurée. Ils m'ont dit qu'ils l'avaient arrêté et que maintenant, il avait des conditions à respecter, de ne pas m'inquiéter, que tout allait bien aller.

Toutefois, le jour où il est revenu, mon enfant revenait de l'école. J'étais en train de cuisiner. J'ai appuyé sur le bouton de l'interphone pour ouvrir la porte. Je n'ai pas de caméra et je ne peux rien faire. C'est un immeuble à logements. Même avec toute la technologie, je ne pouvais pas savoir qui avait sonné. Je croyais que c'était mon enfant, étant donné que c'était son heure. Par habitude, j'ai donc ouvert, pensant que c'était mon enfant qui arrivait. C'est lui qui est entré. Je ne pouvais pas appeler la police, il était déjà là.

[English]

Senator Klyne: Do you think the mandatory requirement for a justice to ask the prosecutor whether the intimate partner of the accused has been consulted about their safety and security needs will be helpful to make sure there's some consultation about what you feel your needs will be in this regard and to help you feel safe?

[Translation]

Ms. Jeanson: Yes, because we're not currently aware of the conditions. Even with the Crime Victims Assistance Centre (CAVAC), or compensation for victims of a criminal offence (IVAC), we're not in the loop. We know that there is an 810, an order to stay away from us, but that's all we know. The police officer or the court will inform us, but as it is, we know absolutely nothing. It is important to be informed because we are the victims. We know nothing, then we leave the court, and we know nothing more than before we went to court. That is not normal, not at all.

Ms. Grissa: I fully agree. We're not considered. It's always the victim who has to do the work, to ask and find out what's happening. We have a big responsibility and a heavy burden. Furthermore, we have to flee our homes, and our home always remains the most dangerous place.

Ms. Williams: I agree.

Senator Dupuis: Thank you, Ms. Jeanson, Ms. Grissa and Ms. Williams, for your testimony. What is striking in your testimony is that, until now, electronic bracelets were presented as a way of controlling or monitoring the aggressor, the batterer. But I think what you have highlighted is the other aspect, which is the need for security and the safety feature that this type of tool could offer to women who have been victimized. Could this tool be better developed? Perhaps. In all three accounts, the need to set up measures to ensure women's security is striking.

I want to make a connection with the taboo you talked about, Ms. Grissa. It is extremely important to say it clearly, and you did so. When Ms. Jeanson said that the Premier of Quebec had been called on to visit shelters and take the measure of the fear and insecurity that women are experiencing, besides physical means such as the electronic bracelet or other tools, do you think that the authorities have work to do?

You mentioned the Premier of Quebec. There are other premiers, as well as the federal prime minister. There's been a strategy to prevent and address gender-based violence since 2017. I think you raised a very important point, however, about breaking the taboo and recognizing the reality of women's

[Traduction]

Le sénateur Klyne : Croyez-vous que l'obligation pour un juge de paix de vérifier auprès du poursuivant que le partenaire intime du prévenu a été consulté au sujet de ses besoins en matière de sécurité contribuera à assurer une certaine forme de consultation sur ce que vous pensez avoir besoin à cet égard pour vous sentir en sécurité?

[Français]

Mme Jeanson : Oui, parce qu'on n'est pas au courant des conditions présentement. Même avec le Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC) ou l'Indemnisation des victimes d'actes criminels (IVAC), on n'est pas au courant. On sait qu'il y a eu un 810, une interdiction de nous approcher, mais c'est tout ce qu'on sait. C'est le policier ou la cour qui vont nous le dire, mais en tant que tel, on ne sait absolument rien. C'est important d'être avisées parce que nous sommes les victimes. On ne sait rien puis on part de la cour et on ne sait rien de plus qu'avant d'aller en cour. Ce n'est pas normal du tout, du tout.

Mme Grissa : Je suis tout à fait d'accord. Nous ne sommes pas considérées. C'est toujours la victime qui doit faire ses preuves, demander et voir ce qui se passe. On a une grosse responsabilité et une grosse charge. En plus, on doit fuir notre maison et il reste que notre maison est toujours l'endroit le plus dangereux.

Mme Williams : Je suis d'accord.

La sénatrice Dupuis : Merci, madame Jeanson, madame Grissa et madame Williams de vos témoignages. Ce qui est très frappant dans votre témoignage est que, jusqu'ici, on a présenté les bracelets électroniques comme un outil de contrôle ou de surveillance de l'agresseur, de l'homme violent, mais je pense que vous avez fait ressortir l'autre volet de cet outil, c'est-à-dire le besoin de sécurité et l'élément de sécurité que ce genre d'outils pourrait apporter aux femmes victimes. Est-ce que c'est un outil qui peut être mieux développé? Peut-être. Dans vos trois témoignages, le besoin de mettre en place des éléments qui assurent la sécurité des femmes me frappe.

Je veux faire le lien avec le tabou dont vous avez parlé, madame Grissa. C'est extrêmement important de le dire très clairement et vous l'avez fait. Lorsque Mme Jeanson dit qu'on a lancé un appel au premier ministre du Québec pour qu'il aille dans les refuges pour prendre le pouls de la peur et de l'insécurité que les femmes vivent, pensez-vous que, à part ces moyens mécaniques comme le bracelet électronique ou d'autres outils, il y a un travail à faire de la part des autorités?

Vous avez parlé du premier ministre du Québec et il y a d'autres premiers ministres, dont le premier ministre fédéral. Il y a une stratégie pour prévenir et contrer la violence fondée sur le sexe depuis 2017, mais je pense que vous soulevez une question très importante quant à lever le tabou et reconnaître le fait que la

position in the justice system. Right now, when they are victimized, they aren't given the opportunity to be informed, as you said, Ms. Jeanson.

My question for you is the following: Beyond the electronic monitor, based on your experience as a worker, is there anything that should be added to this type of tool? I am sure you have thought about it. You said that you are a family violence worker, and that you support women and men. Should your organizations be stakeholders in the judicial process and mobilized to support women? Should women have access to support programs as part of the judicial process? Are there other measures? If we gave you the choice of measures to use, based on your experience, do you think other things should be implemented?

Ms. Jeanson: I've said it several times, but it's part of our big system. It's the foundation of school, of education: building self-esteem, from the beginning. That is exactly what we do with men in rehabilitation.

Despite the femicides... People see them all on TV. We see them, and we see the women who have died. People know about it, and yet, it still doesn't stop. Education is all well and good, but the bill was not developed by the senator alone. I have a group of women; more than 150 of us worked on it. We looked at all the needs to see what was necessary and ask, what do we need to be able to stay alive? Because every one of us lived through this experience.

We have been through the system. We have gone to the police, and we have all cried for help. Every single one of us has called the police. The system is deeply flawed for us, the victims of domestic violence. We all worked together to figure out what it would take. We didn't just throw it out there. We worked on it. We said that we needed something to warn us, for men to get help, and to be kept in the loop about the 810s. We're really fed up and exhausted.

Today, as survivors, we look at all this and wonder about the respect the system has for us, even as survivors. We are nothing. We're thankful to be alive today, but the system ignored us, abandoned us and failed us. Every single one of us has been to court, and today, we feel humiliated and misunderstood. It is not normal to have to beg a government to protect us. That is not normal. We keep telling you that it's getting worse. Help us, and save these victims. We don't know how else to ask you.

As victims, it's about the tools. We all worked together, and we are the ones who talked. Senator Boisvenu is working on justice and working with us, but he really consulted us as women. He is not a victim, none of you are. We are the ones who went through the system. You're at the top, and you see the

place des femmes dans le système judiciaire, à l'heure actuelle, quand elles sont victimes, ne leur donne pas la possibilité d'être informées, comme vous l'avez dit, madame Jeanson.

Ma question pour vous est la suivante : en dehors du bracelet électronique, y a-t-il des choses — vous avez cette expérience à titre d'intervenante — qui devraient s'ajouter à ce genre d'outil? Vous avez sûrement réfléchi à la question. Vous dites être intervenante et soutenir des femmes et des hommes. Est-ce que vos organismes devraient être partie prenante dans le processus judiciaire et engagés pour soutenir les femmes? Est-ce que les femmes devraient avoir recours à des programmes de soutien dans le processus judiciaire? Y a-t-il d'autres moyens? Si on vous donnait le choix des moyens à adopter, selon votre expérience, y a-t-il d'autres choses que vous imaginez qui devraient être mises en place?

Mme Jeanson : Je l'ai nommé à plusieurs reprises, mais c'est dans notre gros système : c'est la base de l'école, l'éducation, de bâtir l'estime de soi, au départ. C'est ce qu'on fait, justement avec les hommes, lorsqu'on est en réhabilitation.

Malgré les féminicides — les gens les voient tous à la télévision; on les voit et on voit les femmes décédées. Les gens sont au courant et, pourtant, cela ne s'arrête quand même pas. On a beau faire de l'éducation, mais on croit — le projet de loi n'a pas été proposé seulement par le sénateur. J'ai un groupe, on est plus de 150 femmes qui avons travaillé sur le projet. On se penchait sur tous les besoins pour dire de quoi on a besoin pour pouvoir — qu'est-ce qu'il nous faut pour rester en vie? Parce que chacune de nous a vécu l'expérience.

On est passées par le système. On est allées aux policiers et on a toutes crié à l'aide. On avait déjà toutes appelé les policiers. Dans le système, il y a une grosse faille pour nous, les victimes de violence conjugale. On a toutes travaillé ensemble pour dire ce que cela prendrait. On n'a pas sorti cela comme cela. On a travaillé et on a dit qu'il nous fallait quelque chose pour être avertie et pour que ces hommes aient de l'aide, et qu'on soit au courant des 810. On est vraiment tannées et à bout.

Aujourd'hui, en tant que survivantes, on regarde tout cela et on se demande quel respect le système a envers nous, même en tant que survivantes. On n'est rien. Merci, on est en vie aujourd'hui, mais le système nous a ignorées, abandonnées et laissé tomber. Chacune de nous sommes allées à la cour et, aujourd'hui, on se sent humiliées et incomprises. Ce n'est pas normal qu'on ait à supplier un gouvernement de nous protéger. Ce n'est pas normal. On n'arrête pas de vous dire que cela augmente. Aidez-nous et sauvez ces victimes. On ne sait plus comment vous le demander.

En tant que victimes, ce sont les outils. On a toutes travaillé ensemble et c'est nous qui parlions. Le sénateur Boisvenu s'occupe de la justice et de nous, mais il nous consultait vraiment en tant que femmes. Il n'est pas victime, aucun de vous ne l'êtes. C'est nous qui sommes passées dans le système. Vous êtes en

surface, but all of us went through every single step. We know which steps we need to deal with the biggest part of the problem until things get better and better, without ever being perfect.

Ms. Grissa: Basically, I'd like to add — yes, to the electronic monitor and men's rehabilitation — that violence exists and we have to talk about it, report the abusers and, above all, we mustn't judge.

Like Martine said, it starts at school. Personally, I'm a teacher, and I asked management to put up signs for SOS violence conjugale, as well as numbers and videos for La Dauphinelle, the shelter I went to. Management did it to break the taboo and start talking about it. When we start talking about it, that's when we need to see the light at the end of the tunnel and come out of the darkness.

Also, above all, I want a legal system and police system that understand us. When I called the police and said that my ex-spouse had contacted my friends, had put photos of me up on Facebook and wrote that he wanted to spend Christmas with his wife and family, they told me that those were not threats, that I was not naked on the photos, and they could not take that into account. I'm happy for police officers who haven't been through this violence, but it's not necessary to live through it to understand it. Maybe they need tools and training.

Also, when I told the prosecutor that he followed me, she told me that he denied it. I checked the mall where I had been, and there was a camera. She had to get the videos to believe me. Afterwards, she believed me and said that she was sorry. Everything that I had said... I did not add a word. Everything was recorded by the mall's camera. Victims must be believed, because every time I called the police, I felt misunderstood.

One time, I called the police while I was moving; my ex-spouse went by on a motorcycle. I called the police because he was not allowed to be there. The police asked me if I had taken a picture. I answered that I was coming down when he went by. I am the one who bought the motorbike, the shoes, the coat, the helmet. But the police told me that they couldn't. Victims must be believed, because they mustn't be told, "No, you didn't get a good look." Our lives are in danger.

And I'm still furious. I invited Mr. Legault and Mr. Trudeau, and I invite all ministers to go live with these women in shelters, to see how it works. Because when you leave your house, apartment or condo to go and live in a little room with your kids and share a bathroom, share all your things, comply with obligations, it's not because you love doing it, it's because you have to, and above all, you must protect your children. So, thank you.

haut et vous voyez la surface, mais on est toutes passées à travers toutes les étapes. On sait que ce sont de ces étapes dont on a besoin pour enrayer la plus grande partie du problème, jusqu'à ce que les choses deviennent de mieux en mieux, sans jamais être parfaites.

Mme Grissa : Au fond, j'aimerais ajouter — oui, le bracelet électronique et la réhabilitation des hommes — que la violence existe et qu'on doit en parler, dénoncer les agresseurs et surtout, qu'on ne doit pas juger.

Comme l'a dit Martine, cela commence dans les écoles. Je suis personnellement enseignante et j'avais demandé à la direction de mettre des affiches de SOS violence conjugale, des numéros et des vidéos de la maison La Dauphinelle, où je suis allée. La direction l'a fait pour briser le tabou et commencer à en parler. Quand on commence à en parler, c'est quand on a besoin de voir la lumière au bout du tunnel et de sortir de cette noirceur.

Également, mon souhait est surtout d'avoir un système judiciaire et policier qui nous comprend. Quand j'appelais les policiers et que je disais que mon ex-conjoint avait contacté mes amis, avait mis des photos de moi sur Facebook et avait écrit qu'il voulait passer Noël avec sa femme et sa famille, ils m'ont dit que ce n'était pas des menaces, que je n'étais pas toute nue sur les photos et qu'ils ne pouvaient pas prendre cela en considération. Je suis contente pour les policiers qui n'ont pas subi cette violence, mais on n'a pas besoin de la vivre pour la comprendre. Il faut peut-être les outiller et les former.

Également, lorsque j'avais dit à la procureure qu'il m'avait suivie, elle m'avait répondu qu'il avait nié. Moi, j'avais regardé au centre commercial où j'étais et il y avait une caméra. Il fallait qu'elle obtienne les vidéos pour me croire. Après, elle m'a crue et elle a dit qu'elle était désolée. Tout ce que j'ai dit — je n'ai pas ajouté un mot. Tout est enregistré par la caméra du centre commercial. Il faut croire les victimes, parce que moi, chaque fois que j'appelais les policiers, je me sentais incomprise.

Une fois, j'avais appelé les policiers pendant que j'étais en train de déménager et mon ex-conjoint est passé en moto. J'ai appelé les policiers parce qu'il n'avait pas le droit d'être là. Le policier m'a demandé si j'avais pris une photo. J'ai répondu que je descendais quand il passait. C'est moi qui ai acheté la moto, les souliers, le manteau, le casque, mais il m'a dit qu'il ne pouvait pas. Il faut croire les victimes, parce qu'on ne peut pas leur dire « non, tu n'as pas bien vu ». C'est notre vie qui est en danger.

De plus, moi, je suis en colère encore; j'ai lancé l'invitation à M. Legault et à M. Trudeau et je la lance à tous les ministres : allez vivre auprès de ces femmes dans les maisons d'hébergement pour voir comment cela fonctionne, parce que lorsque tu quittes ta maison, ton appartement ou ton condo pour aller vivre dans une petite chambre avec tes enfants et partager une salle de bain, partager toutes tes affaires, te plier à des obligations, ce n'est pas parce que tu adores cela, mais parce que

Ms. Williams: For example, on arrival... I'll talk about police officers. For me, after the crime happened, I went through what I went through, but all the officer could say to comfort me was:

[English]

"I'm so sorry. You don't deserve that." I can understand the situation, but no one protected me.

[Translation]

I lost trust. He took my freedom. I don't have that freedom today and, once again, he tried to destroy my car's electronics. I said that I didn't have any problems with anyone, that just about everyone likes me, that I am not a violent person or problematic, but there was no proof. I'm the one who had an accident on January 7, which turned my life upside down, but there was a lack of proof. Where I live, the cameras didn't record anything.

What is he going to do next? I'm expecting him to take one of my children's lives. He said I'll have to call the director of Youth Protection to protect us. What are they going to do? Are there more tools? Because I don't have any freedom anymore. We're talking about a freedom that I don't have. He's walking around, and every time he thinks of another surprise, I'm the one who has to deal with it all.

Ms. Jeanson: When we go to court and conditions were breached, conditions that he failed to respect under section 810, we don't have any evidence. With the electronic bracelet, it would prove that he came, that he overstepped the limits. There would finally be evidence.

The Acting Chair: Let's move on to the next question so that everyone has an opportunity to ask one.

Senator Clement: I don't have any questions, but I just want to thank you. I'm listening. You have been very eloquent. You're doing very emotional work. You're transparent, and that is work. We appreciate it, and we will continue to be grateful to you. You are a teacher; it's very powerful for you to talk about the things you do, even within your own school. Ms. Williams, the fact that you've told us that you don't trust the judicial system is devastating, but it's a call for us to act, obviously.

So, we understand. The lack of trust is justified.

tu es obligée et que tu dois surtout protéger tes enfants. Alors, je vous remercie.

Mme Williams : Par exemple, quand on arrive — je vais parler des policiers. Moi, quand l'acte criminel s'est produit, j'ai vécu ce que j'ai vécu, mais le policier, tout ce qu'il m'a dit pour me soulager, c'était :

[Traduction]

« Je suis vraiment désolé. Vous ne méritez pas ça. » Je peux comprendre la situation, mais personne ne m'a protégée.

[Français]

J'ai perdu la confiance. Il a pris ma liberté. Je n'ai pas cette liberté aujourd'hui, et encore là, il a essayé de détruire le système électronique de ma voiture. J'ai dit que je n'avais de problèmes avec personne, que je suis aimée quasiment par tout le monde, je ne suis pas une femme violente ni une personne à problèmes, mais il n'y avait pas de preuves. C'est moi qui ai subi un accident, le 7 janvier, qui a chamboulé ma vie, mais il manque de preuves, parce que là où j'habite, les caméras n'ont rien enregistré.

Quel sera son prochain acte? Je m'attends à ce qu'il enlève la vie à l'une de mes enfants. Il a dit qu'il faudrait appeler le directeur de la protection de la jeunesse (DPJ) pour nous protéger. Qu'est-ce que le DPJ va faire? Est-ce qu'il a plus d'outils? Parce que moi, je n'ai plus de liberté. Je lui ai dit qu'on parle d'une liberté que moi je n'ai pas et lui, il se balade et pense chaque fois à une autre surprise, et c'est moi qui dois composer avec tout cela.

Mme Jeanson : Quand on va en cour et qu'il y a des non-respects de conditions, des conditions qu'il n'aurait pas su respecter en vertu de l'article 810, on n'a pas de preuve. Avec le bracelet électronique, il y aurait une preuve qu'il est venu, qu'il a dépassé les limites. Ce serait enfin une preuve.

Le président suppléant : Passons à la prochaine question pour que chacun ait la chance de poser des questions.

La sénatrice Clement : Je n'ai pas de questions, mais je veux simplement vous remercier. Je suis en train d'écouter. Vous avez été très éloquentes. C'est un travail très émotionnel que vous faites. Vous êtes transparentes et c'est un travail. Nous l'apprécions et nous allons continuer à vous en être reconnaissants. Vous êtes enseignante, c'est super puissant que vous parliez des choses que vous faites, même dans votre propre école. Madame Williams, le fait de nous dire que vous ne faites pas confiance au système judiciaire, c'est dévastateur, mais cela nous lance en action, évidemment.

Alors, on comprend. C'est justifié, ce manque de confiance.

Ms. Williams: He was the one who meddled with my car, but there was no proof. If there had been a way of alerting police officers, if there had been proof that he was the one who meddled with my electronic system... My steering wheel jammed up in the middle of the highway. I nearly died and would have left two children behind.

[English]

It's too much. That's enough. We have to do something.

[Translation]

Senator Clement: We're listening to you. Thank you to you as well, Ms. Jeanson, for the Maison des guerrières and the work you do, and thank you for talking about the things that need to be done.

The Acting Chair: We will now move on to the second round. Two senators want to speak, and I will give each one a maximum of three minutes.

[English]

Senator Cotter: Just briefly, on the question of the level of security you would feel around the use of the electronic bracelets, Senator Pate observed some of the circumstances where they prove to be less reliable. Do you have a sense that you and the women with whom you've worked and associated would achieve a significant level of psychological safety and comfort, or would there still be anxieties in relation to those being the techniques for providing your protection, safety and freedom?

[Translation]

Ms. Jeanson: That, honestly, is very meaningful. Like Dayane, these are women with whom I work. Dayane would go out. We talk about it every day. Currently, she doesn't go out. Our goal would be to say, I am free, I can walk around, and I am safe. Right now, as I said earlier, we aren't safe at all. But we could be. This could be our chance to say that we have the right to live, to walk around, to go to work, to see our family members, and yes, for us, that would be one of the biggest sources of safety.

[English]

Senator Klyne: At one point, you made a statement that we're up here and you're down here. I'm getting a great sense of comfort that you find some comfort with this bracelet system and that that will assist in a great way.

While we're here and we're listening, as Senator Clement says, is there anything else we should be considering to bring an even higher level of comfort and safety to this?

Mme Williams : C'est lui qui avait touché à ma voiture, mais il n'y avait aucune preuve. S'il y avait eu un moyen d'alerter les policiers, il y aurait eu une preuve que c'était lui qui avait touché à mon système électronique, que mon volant a bloqué en pleine autoroute, et que j'ai failli perdre la vie et laisser deux enfants derrière moi.

[Traduction]

C'en est trop. Ça suffit. Il faut faire quelque chose.

[Français]

La sénatrice Clement : On vous écoute. Merci à vous aussi, madame Jeanson, pour la Maison des guerrières et le travail que vous faites, et merci de parler de toutes les choses qu'il faut faire.

Le président suppléant : Nous passerons à la deuxième ronde. Deux sénateurs veulent parler, je vous alloue un maximum de trois minutes à chacun.

[Traduction]

Le sénateur Cotter : Très brièvement, sur la question du degré de sécurité que vous ressentez par rapport à l'utilisation des bracelets électroniques, la sénatrice Pate a fait la remarque que, dans certaines circonstances, ils s'avèrent moins fiables. Avez-vous l'impression que vous et les femmes avec qui vous travaillez et que vous côtoyez bénéficieraient d'un plus grand degré de sécurité et de paix psychologiques ou qu'il y aurait encore des angoisses par rapport à l'utilisation de ces techniques pour assurer votre protection, votre sécurité et votre liberté?

[Français]

Mme Jeanson : C'est, honnêtement, vraiment significatif. Comme Dayane, ce sont des femmes avec qui je travaille. Dayane sortirait de chez elle. On en parle tous les jours, présentement, elle ne sort pas de chez elle. Ce serait notre objectif de dire : je suis libre, je peux me promener et je suis en sécurité. Actuellement, comme je vous l'ai dit tantôt, nous ne le sommes pas du tout. Là, on le serait. Ce serait notre chance de dire qu'on a le droit de vivre, de se promener, d'aller travailler, d'aller voir les membres de notre famille et oui, ce serait pour nous une des plus grandes sécurités.

[Traduction]

Le sénateur Klyne : À un moment donné, vous avez déclaré que nous sommes en haut, mais que vous êtes en bas. Je suis donc grandement réconforté par le fait que ce système de bracelet vous procure un certain réconfort et qu'il sera très utile.

Pendant que nous sommes assis ici à vous écouter, comme la sénatrice Clement l'a dit, y a-t-il quoi que ce soit d'autre que nous devrions envisager pour accroître votre sentiment de sécurité?

[Translation]

Ms. Jeanson: Are you talking about just the bracelets? Therapy for men — we want the men to be locked up, not us. We know that so far, it hasn't worked in jail. We are sincerely asking you, from the bottom of our hearts, to send these men to therapy so that they get care. That's another source of safety for us. It's not up to us to go and hide. We are fed up with hiding. We are fed up, fed up, fed up. They've named us, with our children. We are not the ones who should hide. We've already been subjected to violence. We've already lost everything. We are the ones who are locked up. Stop putting us in jail and solve the problem at the source: these men need therapy. It's like treatment to fight alcohol abuse. If they don't do it the way they are supposed to, the judge sends them to jail. But we have the right to live in freedom. We are here in Canada, we have the right to life, to live freely and to live in safety. That is what we are asking of you.

[English]

Senator Klyne: Thank you. Are there any other comments?

[Translation]

Ms. Grissa: It was three years ago that I went through that drama and I still do not feel free today. Every time a closet is open, I see him coming out of it. I am still not able to go into my garage at night because, in my head, he is always there. An electronic bracelet could have spared me and my daughter that drama. I do everything I can to keep going, to be a good mother, a good teacher and a good friend, and I do everything I can to be a good person, but the drama is always there. Whenever I have a free moment, that is all I think about. An electronic bracelet could have spared me that.

[English]

Ms. Williams: I've lost my smile. I think it's too much. I'm scared all the time. I'm not safe. I think that we have to do something.

[Translation]

Senator Dupuis: You talked about your children.

An electronic bracelet would have alerted you and in a way made you safer. In your experience, are there any specific mechanisms that should be implemented to safeguard children other than an electronic bracelet?

Ms. Jeanson: It is really complicated because of the Canadian Charter of Rights and Freedoms, but in Quebec we have the DYP. I don't know how it works in all the provinces, but children are usually a provincial responsibility. It is impossible

[Français]

Mme Jeanson : Parlez-vous juste des bracelets? La thérapie pour les hommes — on veut que ce soit les hommes qui soient enfermés, et pas nous. On sait qu'en prison, jusqu'à présent, cela n'a pas fonctionné. On vous demande sincèrement, de tout notre cœur, d'envoyer ces hommes en thérapie pour qu'ils reçoivent des soins. C'est une autre sécurité pour nous. Ce n'est pas à nous d'aller nous cacher. Nous sommes tannés de nous cacher. Nous sommes tannés, tannés, tannés. Ils nous ont nommés, avec nos enfants — ce n'est pas nous qui devrions nous cacher. Déjà, on subit la violence; déjà, on a tout perdu. C'est nous qui sommes en prison. Arrêtez de nous mettre en prison et réglez le problème à la base : ces hommes ont besoin de thérapies. C'est comme les thérapies de lutte contre l'alcool, s'ils ne font pas les choses comme il le faut, le juge les enverra en prison, mais nous, on a le droit de vivre en liberté. On est au Canada ici, on a le droit à la vie, de vivre libre et de vivre en sécurité. C'est cela qu'on vous demande.

[Traduction]

Le sénateur Klyne : Merci. Y a-t-il d'autres remarques?

[Français]

Mme Grissa : Il y a trois ans que j'ai vécu ce drame et encore aujourd'hui, je ne me sens pas libre. Chaque fois qu'une garde-robe est ouverte, je le vois en sortir. Je ne suis pas encore capable d'aller dans mon garage le soir parce qu'il est toujours là, dans ma tête. Ce bracelet électronique aurait pu m'éviter ce drame, à moi et à ma fille. Je fais tout mon possible pour rester debout, je fais tout mon possible pour être une bonne maman, une bonne enseignante et une bonne amie, et je fais tout mon possible pour être une bonne personne, mais c'est toujours le drame. Dès que j'ai un instant libre, je ne pense qu'à cela. Un bracelet électronique aurait pu m'éviter cela.

[Traduction]

Mme Williams : J'ai perdu le sourire. Je trouve que c'en est trop. J'ai constamment peur. Je ne suis pas en sécurité. Je crois qu'il faut faire quelque chose.

[Français]

La sénatrice Dupuis : Vous avez parlé de vos enfants.

Le bracelet électronique que vous auriez permettrait de vous alerter et d'une certaine manière de diminuer votre niveau d'insécurité. Y a-t-il des mécanismes particuliers, selon votre expérience, qui devraient être mis en place pour assurer la sécurité des enfants en dehors du bracelet électronique?

Mme Jeanson : C'est vraiment compliqué en raison de la Charte canadienne des droits et libertés, mais si l'on parle du Québec, on a le DPJ. Je ne sais pas comment cela fonctionne dans toutes les provinces, mais habituellement, ce sont les

for us to make decisions. Everything is managed by the provinces. I work with DYP cases, and I can guarantee you that if you support our bill, it will allow us to change laws for the youth protection system as well, because intimate partner violence is not recognized right now. In cases involving children where assistance is required, the children are separated from the family and intimate partner violence is not recognized.

If you accept treatment, that will automatically enable use to show the DYP that the man received treatment and is truly violent, based on expert reports that could be filed, and that will also protect our children.

Senator Dupuis: Will that also protect them at their school?

Ms. Jeanson: Yes, because the reports will show how dangerous those men are, because that is not part of the justice system now. Children are considered a family matter, so the DYP is responsible for them. From our point of view, it is a criminal matter. They are not linked in any way, but with this bill, priority is given to our children, so the bill would help us.

Senator Dupuis: Would it help both you and your children?

Ms. Jeanson: Yes, it would help us and our children, because we would have expert reports.

Ms. Grissa: Also, when there is an order from the outset, for example, I made a request to the police and everything, when I made my complaint, the order prevented him from see just me, not my daughter.

After violating his conditions several times, he could no longer see my daughter either, but he could see her initially. That is why I put my whole life on hold and went into hiding at a women's shelter. When I wanted to go see my daughter at day care, he could follow me. In my case, his violence was directed at me, but who's to say he would not have targeted my daughter as well? What guarantee did I have that he would not direct his violence against her to punish me?

When that happens, it is usually an 810 order, as it is called, which is really an order against seeing the children also, not just the mother.

Ms. Williams: I agree with my colleague Martine, because I called 911 and the DYP was informed.

I had another traumatic experience since my girls had to be placed in care because they were not safe. They said that because I had had that experience and had been sexually assaulted, my children should be placed in care urgently, so nothing else

provinces qui doivent gérer les enfants. Cela nous est impossible de prendre des décisions. Tout est géré par les provinces. Comme moi, je travaille dans les dossiers du DPJ, je peux vous garantir que si vous appuyez notre projet de loi, cela va nous permettre de changer des lois aussi pour le système de la protection de la jeunesse, parce que pour l'instant, la violence conjugale n'est pas reconnue. Lorsqu'on arrive dans les dossiers avec les enfants et qu'on demande de l'aide, ils séparent les enfants de la famille et la violence conjugale n'est pas reconnue.

Automatiquement, si vous acceptez les thérapies, cela va nous permettre d'arriver et de démontrer au DPJ que l'homme est allé en thérapie et qu'il est vraiment violent, au moyen de rapports d'expert qu'on pourra remettre, et cela va protéger nos enfants aussi.

La sénatrice Dupuis : Est-ce que cela va les protéger aussi dans leurs écoles?

Mme Jeanson : Oui, parce que des rapports vont démontrer la dangerosité de ces hommes, alors que présentement, on n'a pas cela dans le système de justice. Les enfants, c'est familial, c'est le DPJ qui s'en occupe; nous, c'est criminel. Ils ne sont pas liés du tout, du tout, mais avec ce projet de loi, on a pensé à nos enfants d'abord, puis ce serait le projet de loi qui nous aiderait.

La sénatrice Dupuis : Est-ce que cela aiderait vos enfants en même temps que vous?

Mme Jeanson : Oui, cela aiderait nos enfants en même temps que nous, parce qu'on aurait des rapports d'expertise.

Mme Grissa : Également, quand il y a une interdiction au début, par exemple, quand j'ai fait ma demande à la police et tout cela, quand j'ai fait ma plainte, il y avait uniquement une interdiction de me voir, moi, mais pas ma fille.

Après avoir brisé ses conditions plusieurs fois, il n'avait plus accès à ma fille non plus, mais il avait accès à ma fille au début. C'est pour cela que j'avais arrêté toute ma vie et que j'étais allée me cacher dans une maison d'hébergement pour femmes. Quand je voulais aller voir ma fille à la garderie, il pouvait me suivre. Dans mon cas, il était violent envers moi, mais qui dit qu'il ne l'était pas envers ma fille? Qu'est-ce qui me garantit qu'il ne sera pas violent envers elle pour me punir, moi?

Normalement, quand cela arrive, un 810, comme on l'appelle, c'est vraiment l'interdiction envers les enfants aussi et pas juste envers la maman.

Mme Williams : Je suis d'accord avec le témoignage de ma collègue Martine. Parce que, moi, j'avais appelé au 911 et il y a eu un signalement au DPJ.

J'ai vécu un autre traumatisme, parce qu'on a demandé que mes filles soient placées, parce qu'elles n'étaient pas en sécurité. Ils disaient que parce que j'avais vécu cela et une agression sexuelle, on demandait à ce que les enfants soient placés

happened. After what I had been through already, that was not my choice, I did not want that, I did not want to go through that. I was already in therapy, had to manage that and look after myself, and you come and take away what was dearest to me in my life; that was too much.

So if I had been alerted, I would have spared me the stress of the DYP and asking for my children to be put into care, because there was a violent man in my life, you never know.

The Acting Chair: Unfortunately, I have to end our meeting.

Many thanks to Ms. Jeanson, Ms. Grissa, and Ms. Williams for being here today.

My two main takeaways from your testimony are as follows. You talked about the use of a bracelet, an anti-approach bracelet, which is linked to a bracelet or your cellphone and sends you messages, giving you a measure of protection. You know it would not necessarily be 100% protection, but it would be a level of protection that you don't currently have and would like to have.

Further, I understand that you would also like it to be clear that, when judges issue pre-trial release orders following the charges, the violent men are not sent to prison but are required to take treatment. We need to monitor the treatment to see whether they are participating and making progress, to make sure that is all presented in court as part of the judicial process, so the judge knows whether these people are making progress. Otherwise, the judge sends them to prison because they are dangerous and are not making progress, if that accurately summarizes what you said.

Thank you very much Ms. Jeanson, and I would point out that you even wrote a book, *Guerrière — Avant que l'amour tue*, which can be roughly translated as *Warrior, Before Love Kills*. I don't know if this would be too much to ask, but perhaps you could send us two or three copies of your book, to the attention of our clerk. We could make it available to committee members and, once we are finished, we will make sure it goes to the Library of Parliament.

I would also like to thank Ms. Grissa and Ms. Williams. Your work is very useful, not just your being here today, as Senator Clement pointed out. You are not doing it just for yourselves, but for other women and children, to make sure these dramatic scenarios don't repeat themselves. I think that is important for us. As you said, we have a vision, from our vantage point; we are not aware of everything. It was helpful for you to come and speak to us today.

d'urgence, alors qu'il ne faut pas en rajouter. Déjà, après ce que j'avais vécu, ce n'était pas mon choix, ce n'était pas voulu, ce n'était pas ce que je voulais vivre. Déjà que je suis en thérapie, c'est moi qui dois gérer cela et me soigner, et vous venez encore m'enlever la chose la plus chère dans ma vie; c'est trop.

C'est pour cela que si j'avais été alertée, on m'aurait évité le stress du DPJ et de demander la garde de mes enfants, parce qu'il y a eu un homme violent dans ma vie, on ne peut pas le savoir.

Le président suppléant : Malheureusement, je dois mettre un terme à notre rencontre.

Je voudrais vous remercier beaucoup, mesdames Jeanson, Grissa, et Williams, d'être venues aujourd'hui.

Je retiens d'abord de vos témoignages l'importance de deux choses : vous avez parlé de la mise en place d'un bracelet, mais un bracelet antirapprochement, c'est à dire qui est aussi lié à un bracelet ou à votre téléphone cellulaire, qui vous envoie des messages, et cela vous donnerait une mesure de protection. Vous êtes conscientes que ce ne serait pas une protection nécessairement efficace à 100 %, mais que ce serait un niveau de protection que vous n'avez pas actuellement et que vous apprécieriez d'avoir.

Je comprends aussi que vous apprécieriez également qu'il soit clair que, lorsque les juges font des ordonnances pour remise en liberté avant le procès, à la suite d'accusations, on n'envoie pas les hommes violents en prison, mais qu'on les oblige à suivre des thérapies. On doit suivre ces thérapies pour savoir s'ils participent et font des progrès, et veiller à ce que tout cela soit présenté en cour dans le cadre du processus judiciaire, pour que le juge sache si ces gens font des progrès. Sinon, le juge les envoie en prison parce qu'ils sont dangereux et ne font pas de progrès, si je résume bien vos messages.

Je veux vous remercier beaucoup et souligner que, madame Jeanson, vous avez même écrit un livre qui s'appelle *Guerrière — Avant que l'amour tue*. Je ne sais pas si cela serait trop vous demander, mais s'il vous plaît, pourriez-vous peut-être nous envoyer deux ou trois exemplaires de votre livre, aux soins du greffier. On pourrait le mettre à la disposition des membres du comité et lorsqu'on aura terminé, on va s'assurer qu'ils seront déposés à la Bibliothèque du Parlement.

Je voudrais aussi remercier madame Grissa et madame Williams. Non seulement, aujourd'hui, vous faites une œuvre très utile, comme l'a souligné la sénatrice Clement, vous ne faites pas cela juste pour vous, mais pour les autres femmes, pour les enfants et pour veiller à ce que ces drames ne se reproduisent pas. Je pense que c'est important pour nous. Comme vous le dites, on a une vision qui est d'ici, d'en haut; on n'est pas au courant de tout. C'est important que vous soyez venues nous parler aujourd'hui.

Ms. Grissa, you gave an interview to Radio-Canada and alerted the public of the situation. We are extremely grateful to you for that.

Ms. Williams, you told your story in an interview to *La Presse*, and I think society really benefited from that.

Unfortunately, it is asking a lot for you to tell us your stories, because you have to re-live them. I have to thank you, though, because what you are providing for me, my colleagues and society is education, information, awareness, and that should lead to results.

Thank you very much for being here today.

(The meeting adjourned.)

Madame Grissa, vous avez donné une entrevue à Radio-Canada, vous avez alerté le public de la situation. Nous vous en sommes extrêmement reconnaissants.

Madame Williams, vous avez donné une entrevue à *La Presse*, qui a raconté votre histoire, et je crois que la société en bénéficie beaucoup.

Malheureusement, c'est beaucoup vous imposer que de raconter vos drames, parce qu'on vous les fait revivre, mais en même temps, je dois vous remercier parce que pour moi, pour mes collègues et pour la société, ce que vous faites, c'est de l'éducation, de l'information, de la sensibilisation et cela devrait apporter des résultats.

Merci beaucoup d'être venues aujourd'hui.

(La séance est levée.)
